RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !

RAPPORT ANNUEL 2014

CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITES

CIMR
LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

SOMMAIRE

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT 4

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 5

LES FAITS MARQUANTS 2014 7

LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ 11

- NOTRE MISSION
- NOS VALEURS
- NOTRE ORGANISATION
- INSTANCES DE GOUVERNANCE

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES SALARIÉS ET DES ENTREPRISES 17

- LES SERVICES SUR INTERNET
- RÉSEAU DES AGENCES CIMR
- EXTRAIT DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION
- BAROMÈTRE ANNUEL DE SATISFACTION

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2014 27

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014 37

- LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014
- LE BILAN ACTUARIEL 2014

AUDIT ET CERTIFICATIONS EN 2014 47

L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2014 53

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015 59

LE MOT DU PRÉSIDENT

A l'heure où la situation des régimes de retraite au Maroc suscite doute et incertitude, notre caisse continue à se distinguer d'année en année par d'excellentes performances à même de raffermir davantage sa solidité financière et de conforter encore plus la pérennité de son régime.

L'année 2014, a connu l'arrivée de 675 nouvelles entreprises au profit de 6241 affiliés, portant l'effectif global des salariés affiliés à la CIMR à 580 136, ce qui représente une hausse de 2,84% par rapport à l'année 2013.

Le nombre des actifs cotisants a également progressé de 3,75%, dépassant l'hypothèse retenue pour l'élaboration du bilan actuariel annuel, qui fixe l'évolution minimale annuelle du nombre d'actifs à 0,5% pour assurer le maintien de l'équilibre à long terme du régime.

Pour ce qui est des retraités, 153 123 personnes ont bénéficié d'une pension de retraite de la part de la CIMR, dont 9225 nouveaux allocataires.

L'exercice 2014 a connu à l'instar des années précédentes une progression de la réserve de prévoyance du régime qui est passée de 31 986 millions de Dh à 35 961 millions de Dh, enregistrant une progression de plus de 12%.

Par ailleurs, cette année a été marquée par la mise en œuvre d'une multitude d'actions importantes et structurantes pour notre caisse, qui nous permettent de hisser la qualité de nos services au niveau des attentes de nos clients.

Au centre des actions liées à l'amélioration et l'enrichissement des services offerts à nos adhérents, s'est inscrit la poursuite de notre stratégie de dématérialisation de nos processus de gestion qui vise à leur accorder plus d'autonomie dans la réalisation de leurs transactions, tout en optimisant les processus de traitement de notre caisse.

Ainsi, en 2014, de nouveaux téléservices ont été développés tels que la téléannulation permettant aux adhérents de saisir en ligne les demandes d'annulation de leurs dernières déclarations, ainsi que le télérappel leur offrant la faculté de saisir en ligne leurs demandes de rappel sur salaires et suivre leurs traitements.

Concernant les salariés affiliés, les principales actions mises en œuvre ont porté sur l'amélioration du processus de télédéclaration afin de sécuriser et fiabiliser les traitements, ainsi que la mise à jour des relevés de points en tenant compte des cotisations versées et des rachats de points effectués.

De même, dans le cadre de notre vision sociale et solidaire, nous avons poursuivi au courant de cette année nos actions de développement des services offerts à nos allocataires, à travers la conclusion d'une nouvelle convention avec l'établissement AXA Crédit, qui vient s'ajouter à la liste des organismes de crédit Eqdom, Wafa Salaf, Salafin, Taslif, Vivalis et Sofac partenaires de la CIMR, et qui vise à leur faciliter les démarches d'accès au crédit.

Parallèlement, pour mieux accompagner le développement de notre activité, optimiser nos performances et baliser la voie pour l'atteinte de nos objectifs stratégiques, nous avons revu notre organisation à travers notamment la création d'une nouvelle direction baptisée « Direction des Etudes et Pilotage », comme réponse à notre volonté de renforcer l'efficacité de nos outils d'analyses et de projection.

En guise de conclusion, je tiens à saluer et rendre hommage à l'ensemble des administrateurs, des collaborateurs et des différents partenaires pour leur mobilisation constante et leur grande contribution à la réalisation de nos objectifs en 2014.

Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN **2014**

PRÉSIDENT

Khalid CHEDDADI

VICE-PRÉSIDENTS

Miriem BENSALAH CHAQROUN	Représentant CGEM
Driss BENHIMA	Représentant RAM
Mohamed EL KETTANI	Représentant Attijariwafa Bank

SECRÉTAIRE

Marouane TARAFA	Représentant SOMED

TRÉSORIER

Mohammed FIKRAT	Représentant COSUMAR

ADMINISTRATEURS

Abdelaziz ABARRO	Représentant MANAGEM
Saïd AHMIDOUCH	Représentant CNSS
Mohamed BENCHAABOUN	Représentant BCP
Mohamed Hassan BENSALAH	Représentant FMSAR
Tajeddine GUENNOUNI	Représentant MARJANE HOLDING
Saâd SEBBAR	Représentant Lafarge Maroc
Jaouad Cheikh LAHLOU	Représentant CGEM
Abdelmjid TAZLAOUI	Représentant ONAPAR
Ayoub AZAMI	Représentant SONASID
Hassan OURIAGLI	Représentant SNI

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fidaroc Grant Thornton
Mazars Audit & Conseil

ACTUAIRE INDÉPENDANT

Mazars ACTUARIAT

LES FAITS MARQUANTS 2014

7

LES FAITS MARQUANTS EN 2014

JANVIER 2014

Organisation d'un séminaire de sensibilisation des chefs d'entreprises de la région de Safi, sur l'importance et les avantages de la retraite complémentaire.

FÉVRIER 2014

Organisation d'une rencontre sur le système de retraite CIMR au profit du personnel de la Banque Populaire de Marrakech - Béni Mellal.

MARS 2014

• Organisation d'un séminaire d'information au profit des fiduciaires, entreprises adhérentes et représentants d'associations professionnelles de la ville d'El Hoceima.

• Signature d'une convention de partenariat avec l'établissement « AXA Crédit » visant à faciliter les démarches d'accès au crédit pour les allocataires de la CIMR.

• Franchissement à la hausse de 5% du seuil de participation de la CIMR dans le capital de la BCP et dans celui de Managem.

AVRIL 2014

• Lancement d'une campagne de communication commerciale dans le but de promouvoir la palette des offres de la CIMR, et rappeler les avantages offerts par le régime.

• Lancement d'une campagne d'information sur la disponibilité des relevés de points 2013.

MAI 2014

• Tenue le 27 mai de l'Assemblée Générale Ordinaire afin de présenter l'activité de la CIMR, ses résultats financiers et son bilan actuariel pour l'exercice 2013.

• Modernisation de l'identité visuelle de la CIMR pour mieux ancrer son positionnement en remplaçant l'intitulé « Caisse Interprofessionnelle Marocaine de retraites » intégrée auparavant dans le logo par « La retraite du secteur privé ».

• Envoi de la lettre des retraités 2014 à l'ensemble des allocataires de la CIMR.

JUIN 2014

• Mise en place d'une nouvelle organisation, à travers la création d'une Direction Etudes et Pilotage et d'un Département Compliance.

• Organisation d'un séminaire d'information au profit des délégués du personnel et cadres des différentes directions du site Nissan de Tanger.

• Tenue d'une conférence de presse portant sur les résultats financiers de l'exercice 2013.

• Organisation d'un séminaire d'information à Casablanca au profit des fiduciaires partenaires et non partenaires de la CIMR.

JUILLET 2014

• Lancement des travaux de construction du nouveau siège de la CIMR situé au nouveau centre des affaires de la capitale économique «Casablanca Finance City ».

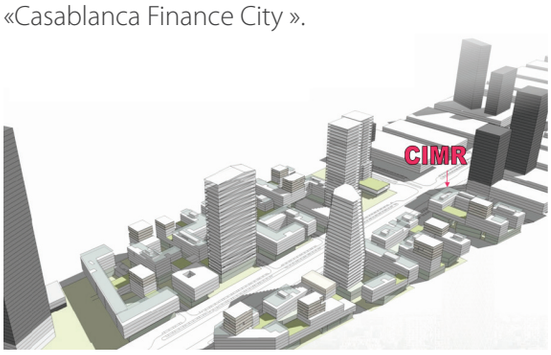

• Acquisition de 5000 titres de Minières Touissit portant la participation de la caisse dans la société minière à 5,1%.

NOVEMBRE 2014

• Lancement d'une campagne de recrutement de nouveaux adhérents à la CIMR en rappelant les produits et avantages offerts par la caisse.

• Mise en œuvre du plan de mise en conformité des processus de la CIMR avec les dispositions de la loi 09-08 portant sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

• Audit de suivi annuel de la certification du système de management de la qualité CIMR selon la norme ISO 9001

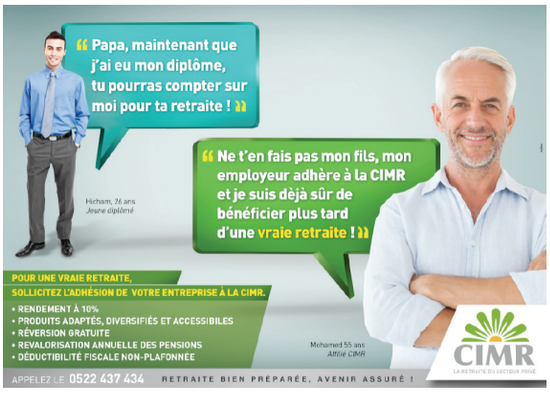

DÉCEMBRE 2014

Participation à la troisième édition des journées économiques de Tétouan organisées par la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Tétouan.

LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ

11

- NOTRE MISSION
- VOS VALEURS
- NOTRE ORGANISATION
- INSTANCES DE GOUVERNANCE

LA CIMR, LA CAISSE DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DU SECTEUR PRIVÉ

NOTRE MISSION

Administrer un régime de retraite complémentaire pérenne, équilibré et solidaire garantissant aux bénéficiaires une pension équitable reposant sur une gestion efficace, de qualité et une performance financière optimale.

NOS VALEURS

Le repère de base de tout ce que nous entreprenons, la clé de succès de l'engagement moral que nous avons avec nos clients et nos partenaires, et le ciment de la cohésion de nos équipes.

Honnêteté : Sens de la justice, de la morale et du devoir ; droiture, intégrité, probité et incorruptibilité, constituent le contenu que la CIMR s´engage à donner à cette valeur dans ses relations externes et internes.

Responsabilité : Assurer ses responsabilités et répondre de ses actes, est pour la CIMR un impératif pour s´acquitter de sa mission. Elle se traduit par un engagement de tous sur les objectifs fixés.

Equité : Donner à chacun ce qui lui est dû en toute impartialité, est un principe fondateur pour la CIMR, qui intègre la prise en compte des exigences éthiques les plus élevées de ses métiers.

Professionnalisme : Connaître et maîtriser les règles de ses métiers, les appliquer avec rigueur et exceller dans les domaines techniques et relationnels, constituent pour la CIMR le meilleur moyen pour offrir des prestations de qualité.

Serviabilité : Au coeur de nos actions, l'attention portée à l'individu, qu'il soit adhérent, cotisant, ayant droit, retraité ou citoyen, est fondamentale.

Transparence : La transparence s'applique à la fois aux personnes et aux activités. Elle signifie la mise en pratique du principe d´exemplarité et de respect des règles du jeu.

Esprit d´équipe : Valeur cardinale de la CIMR. Derrière chaque réussite, il y a un groupe, une équipe de femmes et d´hommes.

NOTRE ORGANISATION

Pour redoubler d'efficacité, envisager de nouveaux défis et mieux servir ses clients, la CIMR s'est dotée d'une nouvelle organisation.

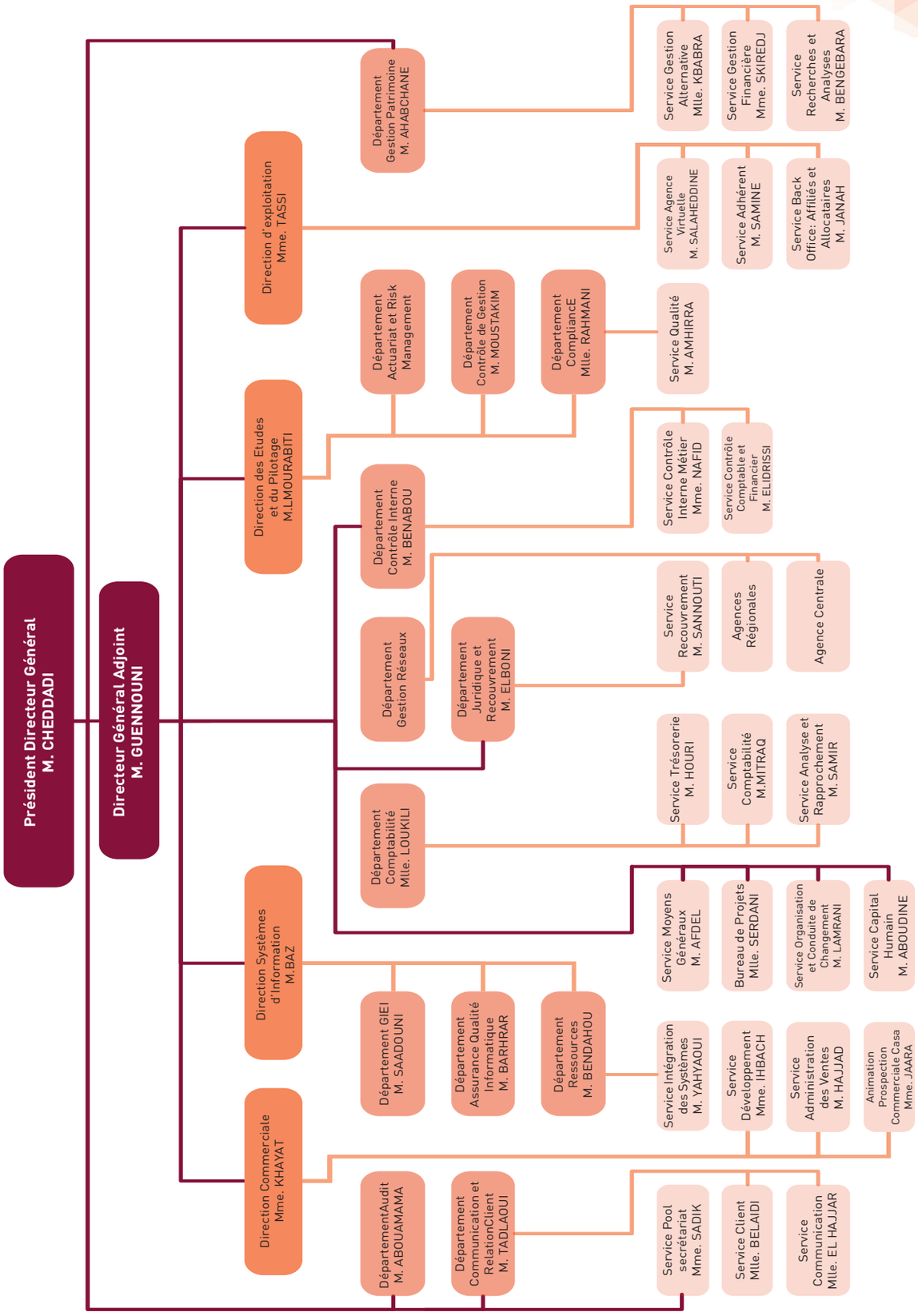

INSTANCES DE GOUVERNANCE

COMITÉ DE PILOTAGE

M. Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général de la CIMR

Mme. Miriem BENSALAH CHAQROUN
Vice-président de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohamed BENCHAABOUN
Administrateur de la CIMR, représentant la BCP

M. Jaouad CHEIKH LAHLOU
Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM

COMITÉ D´AUDIT

M. Jaouad CHEIKH LAHLOU
Administrateur de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohamed FIKRAT
Administrateur de la CIMR, représentant COSUMAR

M. Tajeddine GUENNOUNI
Administrateur de la CIMR, représentant MARJANE HOLDING

M. Abdelmjid TAZLAOUI
Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR

COMITÉ DES INVESTISSEMENTS

M. Khalid CHEDDADI
Président du Conseil d'Administration de la CIMR

M. Abdelaziz ABARRO
Administrateur CIMR, représentant MANAGEM

M. Mohamed BENACHAABOUN
Administrateur CIMR, représentant la BCP

M. Mohamed EL KETTANI
Administrateur CIMR, représentant ATTIJARIWAFA BANK

COMITÉ DES RÉMUNÉRATIONS ET DES NOMINATIONS

M. Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général de la CIMR

Mme Miriem BENSALAH CHAQROUN
Vice-président de la CIMR, représentant la CGEM

M. Mohammed FIKRAT
Trésorier de la CIMR, représentant COSUMAR

M. Abdelmjid TAZLAOUI
Administrateur de la CIMR, représentant ONAPAR

COMITÉ DE DIRECTION

M. Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général

M. Fouad GUENNOUNI
Directeur Général Adjoint

Mme Khadija TASSI
Directrice de l'Exploitation

Mme Basma KHAYAT
Directrice Commerciale

M. Jaouad LMOURABITI
Directeur Etudes Techniques et Pilotage

M. Youssef BAZ
Directeur des Systèmes d'Information

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES RETRAITÉS, SALARIÉS ET ENTREPRISES

17

- LES SERVICES SUR INTERNET
- LE RÉSEAU DES AGENCES CIMR
- SUIVI DE LA QUALITÉ ET SATISFACTION DES CLIENTS

La qualité du service rendu et la proximité sont au centre des préoccupations du management

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES RETRAITÉS, SALARIÉS ET ENTREPRISES

LES SERVICES SUR INTERNET

Augmenter l'autonomie de ses adhérents dans la gestion de leurs opérations de retraite, tout en augmentant ses propres capacités de traitement, tel est l'objectif affiché par la CIMR.

Pour y répondre, une panoplie de services en ligne lancés depuis 2006 à travers le portail CIMR, dématérialisant ainsi, la majorité des transactions de la caisse avec les adhérents et permettant un gain en autonomie, fiabilité, sécurité et rapidité de traitement.

La consultation du compte adhérent en ligne : grâce à son identifiant, chaque adhérent dispose à tout moment de la faculté d'accéder par un simple clic à son compte à la CIMR, en assurer le suivi et vérifier et éditer le relevé de sa situation.

La Téléadhésion : pour permettre aux entreprises d'adhérer directement via le portail de la CIMR en toute simplicité et autonomie, de créer un compte, désigner la personne déléguée, éditer le contrat d'adhésion... .

La Télédéclaration : pour adresser les déclarations trimestrielles de salaire via le site favorisant un traitement rapide et sécurisé des dossiers.

E-liquidation : pour bénéficier d'une procédure rapide avec un guichet spécialement dédié au dépôt des dossiers de pension des affiliés partant en retraite et des délais très courts pour le traitement des demandes de liquidation de pension.

E@sypaiement : pour le paiement en ligne des cotisations et contributions CIMR en toute autonomie et sécurité.

La téléannulation : permettant aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes d'annulation de leurs dernières déclarations de salaires.

Le télérappel : offre la possibilité aux adhérents de saisir en ligne leurs demandes de rappel et suivre leurs traitements.

La consultation en ligne du compte affilié : Permet aux cotisants de la CIMR de vérifier leur nombre de points, d'effectuer des simulations de rachat de points, et d'avoir une idée sur leur pension estimée sur la base de différentes hypothèses.

L'espace CIMR DIALCOM pour les allocataires: Permet aux retraités de s'informer sur leur situation personnelle, connaître le traitement de leur demande de pension ou le statut du règlement de cette dernière ou même enregistrer une réclamation.

LE RÉSEAU DES AGENCES CIMR

Pour accomplir ses engagements de qualité et de proximité avec ses clients adhérents, affiliés et allocataires, la CIMR a entamé depuis quelques années un programme d'ouverture de représentations régionales ayant pour vocation d'offrir des prestations de proximité dans un espace accueillant, accessible et mettant à la disposition des clients de nombreux services.

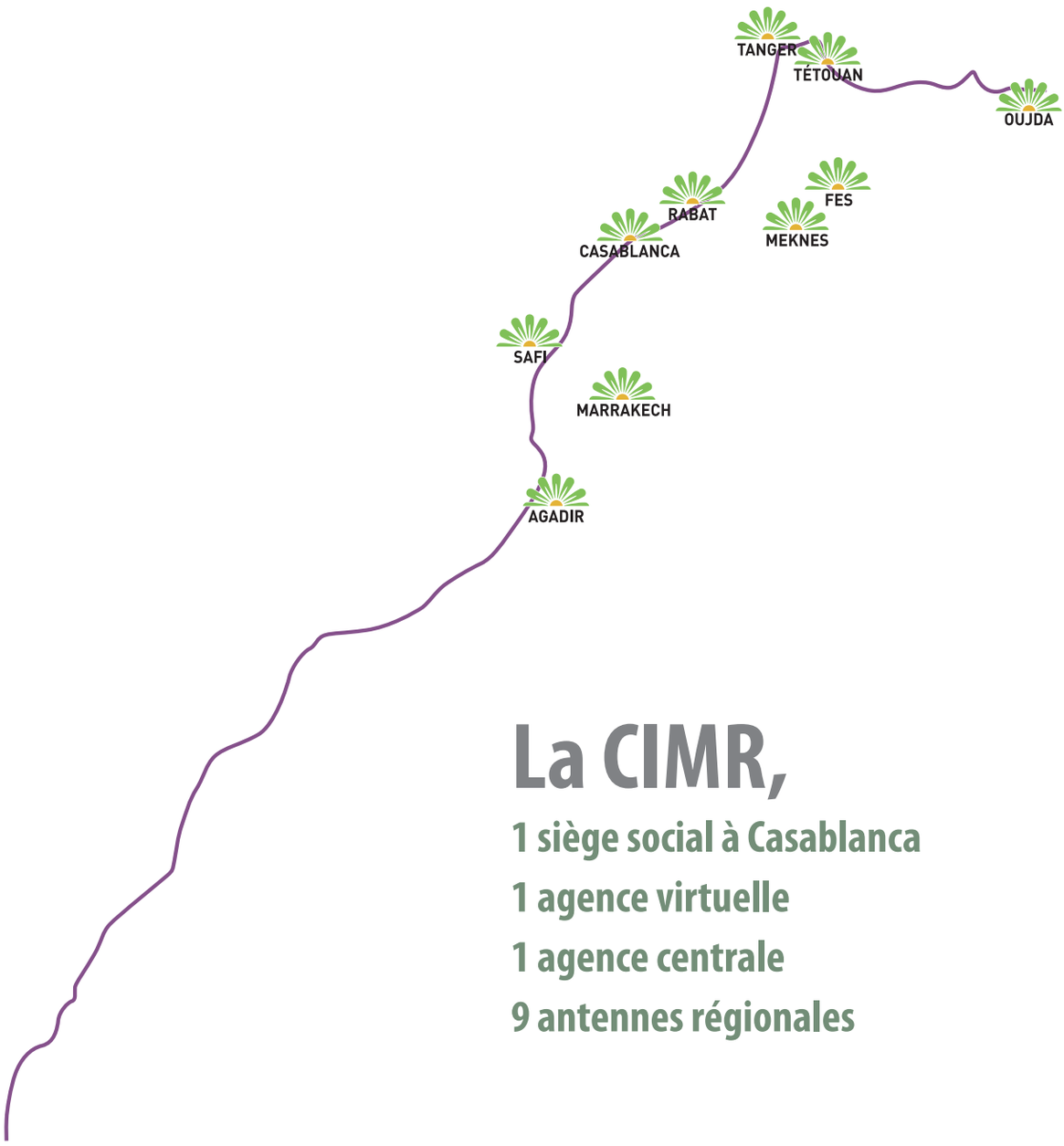

La CIMR,

1 siège social à Casablanca

1 agence virtuelle

1 agence centrale

9 antennes régionales

SUIVI DE LA QUALITÉ ET SATISFACTION DES CLIENTS

LE SERVICE CLIENT ET LE DISPOSITIF DE SUIVI DE LA QUALITÉ

A la CIMR, la qualité de service est un des piliers de la satisfaction de sa clientèle, c'est pourquoi elle y attache une importance particulière et veille à son amélioration continue.

Une panoplie d'enquêtes est menée régulièrement avec pour objectifs de mesurer et suivre le niveau de satisfaction de ses clients quant à la qualité du service rendu.

En 2014, le délai moyen de traitement des réclamations a été de moins de 2 jours.

Trimestriellement, le service client de la CIMR mesure la satisfaction des clients à travers des enquêtes à chaud par rapport aux prestations délivrées au niveau des 3 points de contact avec la CIMR : les agences, la plateforme téléphonique et l'agence virtuelle.

Leur résultat est renforcé par un baromètre d'image annuel réalisé par un cabinet indépendant, mesurant le degré de satisfaction global et détaillé des 3 populations de clients de la CIMR (adhérents, affiliés et allocataires) avec comme objectif de dégager des voies de progrès.

Dans son programme de suivi de la qualité de service, le service client inclut également des enquêtes client mystère semestrielles pour vérifier la qualité de service rendue par rapport à des critères objectifs ainsi que d'autres ponctuelles, à l'occasion du lancement d'un nouveau service par exemple.

Ces enquêtes sont consolidées par un suivi régulier et une analyse fine des réclamations qui sont considérées comme une source majeure d'amélioration continue.

Les réclamations émises permettent à la caisse de mieux optimiser ses services et son image.

La certification ISO 9001 version 2008, la garantie pour nos clients d'un service de qualité

L'orientation d'écoute client prise par la CIMR s'inscrit dans une démarche plus globale de Qualité couronnée par une certification ISO 9001 version 2008 de l'ensemble de ses activités, qui est régulièrement reconduite.

Elle a permis à la CIMR de concrétiser son engagement en tant qu' institution orientée qualité, mettant le client au centre de ses préoccupations.

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

EXTRAIT DES RÉSULTATS DES ENQUÊTES DE SATISFACTION RÉALISÉES EN 2014

AGENCE VIRTUELLE - ENQUÊTE DE MESURE DE SATISFACTION À CHAUD - 4ÈME TRIMESTRE (ADMINISTRÉE AUPRÈS D'UN ÉCHANTILLON DE 50 ADHÉRENTS)

Satisfaction par rapport au délai de réalisation de la demande

Comment évaluez-vous votre degré de satisfaction quant au délai nécessaire à la réalisation de votre requête ?

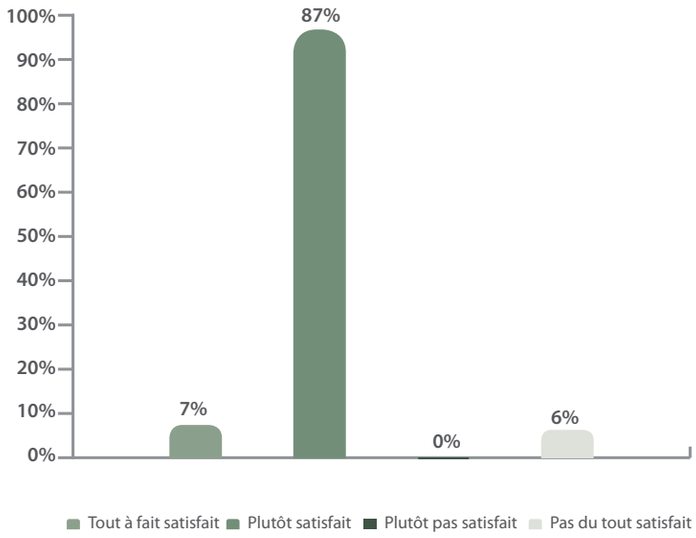

Satisfaction globale par rapport à la qualité de la prestation rendue

Etes-vous satisfait de la réponse faite à votre demande ?

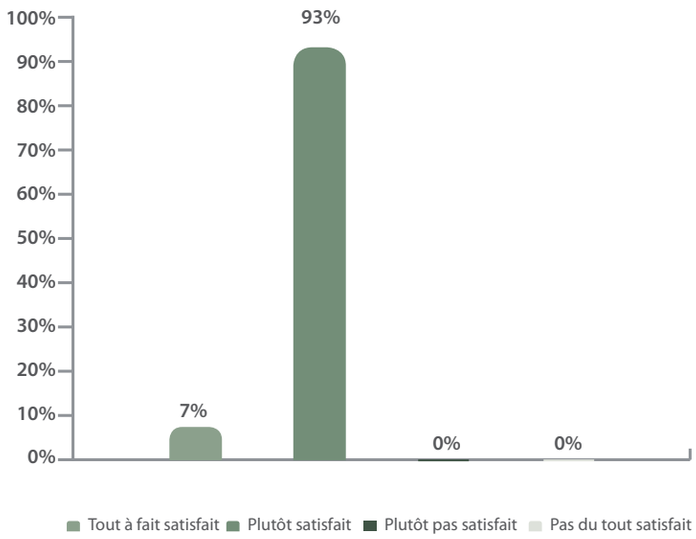

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES RETRAITÉS, SALARIÉS ET ENTREPRISES

BAROMÈTRE ANNUEL DE SATISFACTION

Étude réalisée par le cabinet IPSOS

CIBLE AFFILIÉS

L'accueil en agence

La relation client

	Net
L'exactitude des informations personnelles	93%
Fiabilité de la mise à jour des informations personnelles en cas de modification	93%
Fiabilité des informations concernant la carrière à la CIMR	92%

CIBLE ADHÉRENTS

Accueil téléphonique

Utilisés à hauteur de 53% par la totalité des entreprises interrogées, les appels téléphoniques ont pour principal objet l'assistance aux téléservices ainsi que les demandes d'informations.

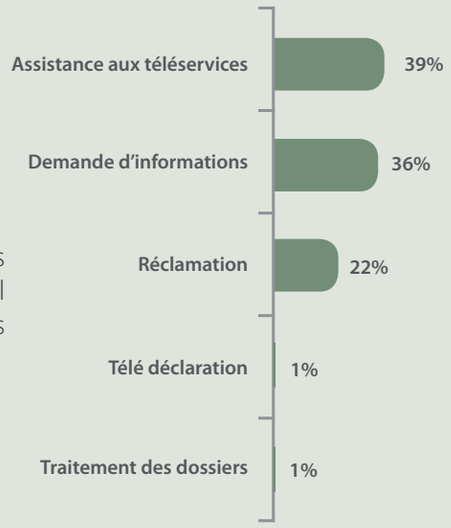

Contact avec l'agence virtuelle

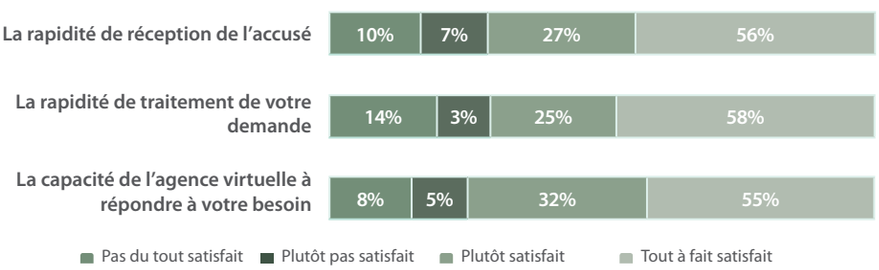

Attentes vis-à-vis des prestations de l'agence virtuelle

41% des entreprises adhérentes à la CIMR trouvent qu'il n'y a pas d'améliorations à appliquer au niveau du contact avec l'agence virtuelle par mail.

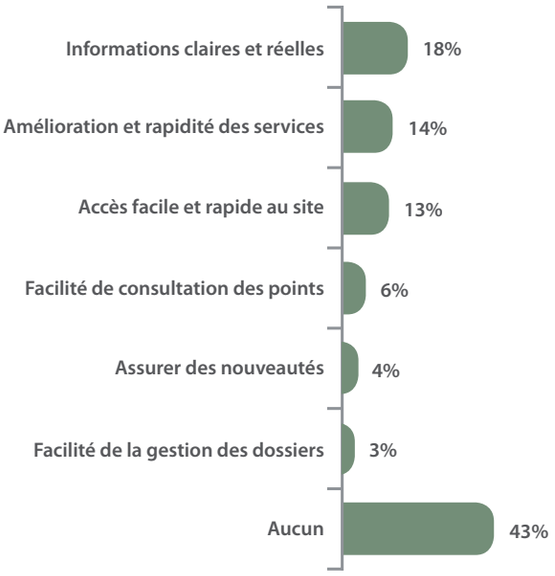

CIBLE ALLOCATAIRES

L'accueil en agence

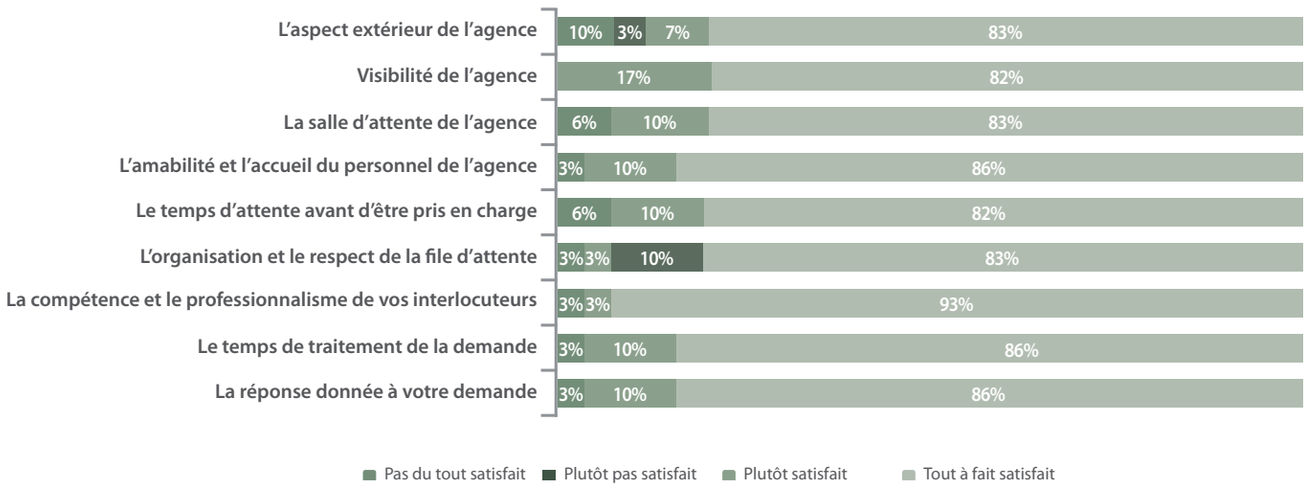

LA CIMR, UNE CAISSE AU SERVICE DES RETRAITÉS, SALARIÉS ET ENTREPRISES

L'accueil téléphonique

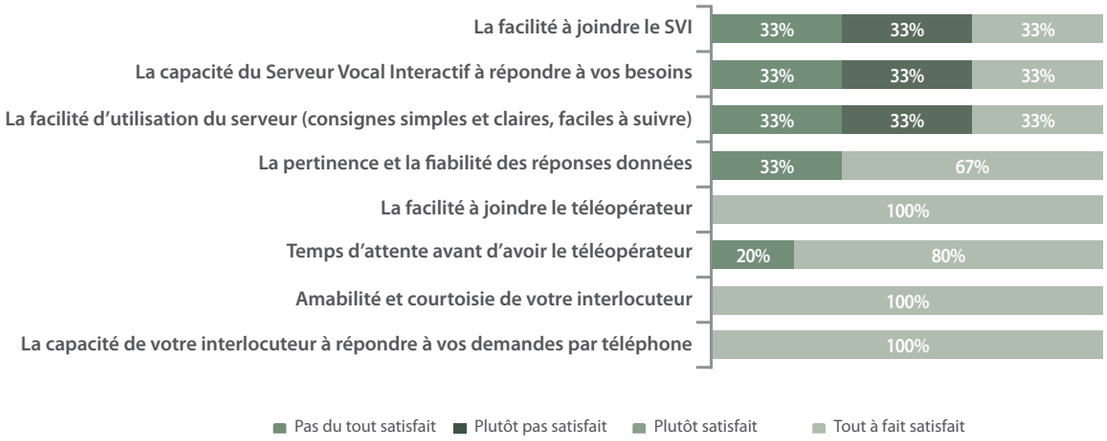

Carte Rahati

	Net satisfait
L'accueil dans les agences BCP	98%
L'activation de la carte dans les agences BCP	97%
La facilité d'utilisation de la carte	97%
Respect du délai de paiement	95%
La fréquence de l'activation de la carte	95%
Les avantages et intérêts de la carte	95%

ACTIVITÉ DE LA CIMR EN 2014

27

LES ADHÉRENTS DE LA CIMR

Évolution des adhérents

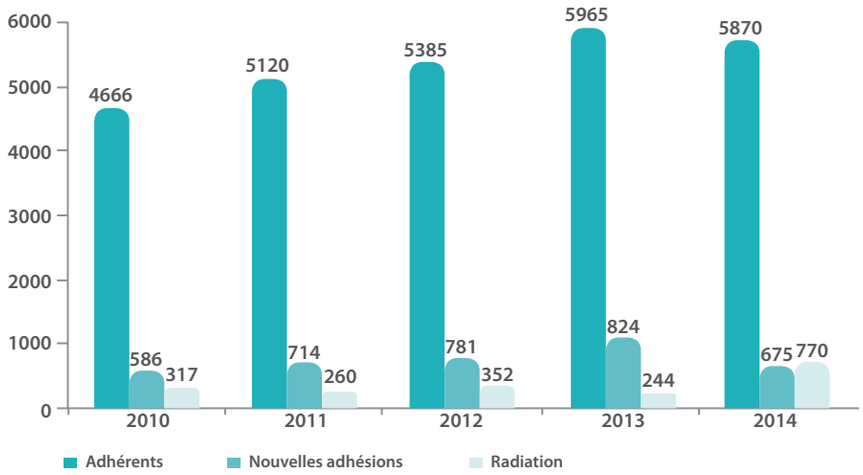

EN 2014,

675 nouvelles adhésions

770 entreprises radiées donnant lieu à un montant de **612 823 695,85 DH** au titre des indemnités de radiation.Le nombre d'adhérents s'est ainsi établi à **5870** adhérents contre 5965 en 2013.

Poids de la masse salariale par taille d'adhérent

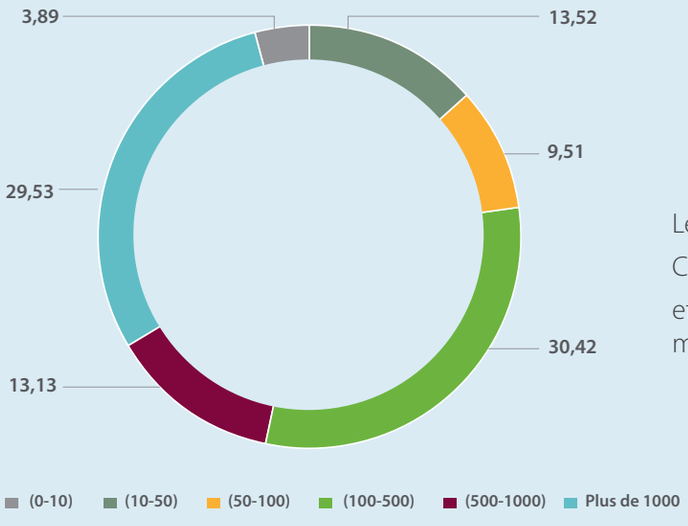

Les entreprises adhérentes à la CIMR employant **100** personnes et plus pèsent **73%** en terme de masse salariale.

Répartition des adhérents par ville

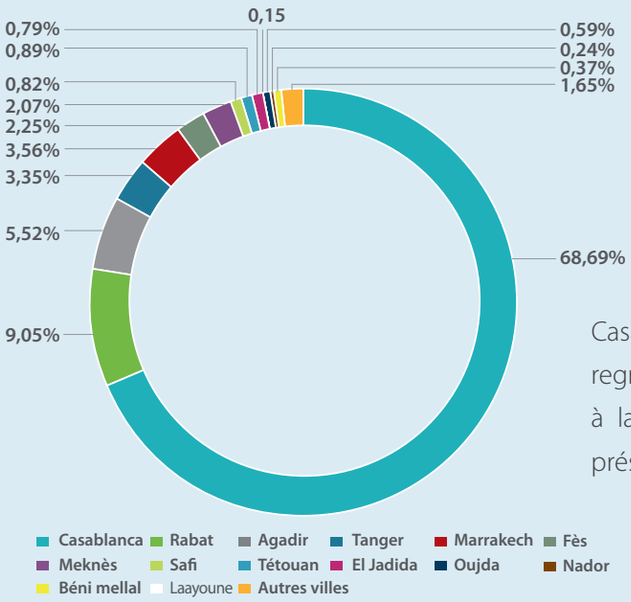

Casablanca, Rabat et Agadir sont les villes qui regroupent le plus d'entreprises adhérentes à la CIMR avec respectivement un taux de présence de **68,69%, 9,05% et 5,52%**.

Répartition des adhérents par secteur d'activité

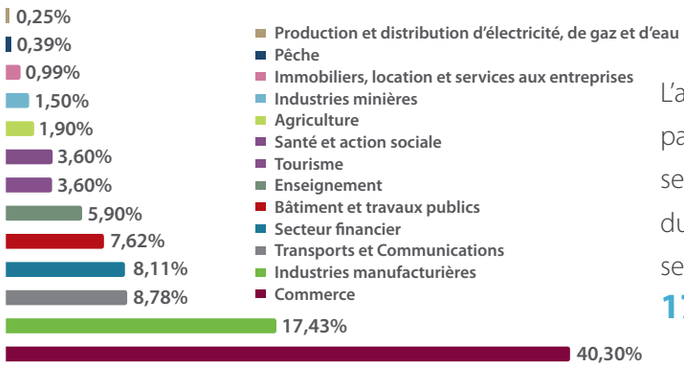

L'analyse de la répartition des adhérents par secteur d'activité fait ressortir que le secteur commercial se positionne en tête du classement avec **40,30%**, suivi du secteur des industries manufacturières avec **17,43%**.

Répartition des adhérents par ancienneté dans le régime CIMR

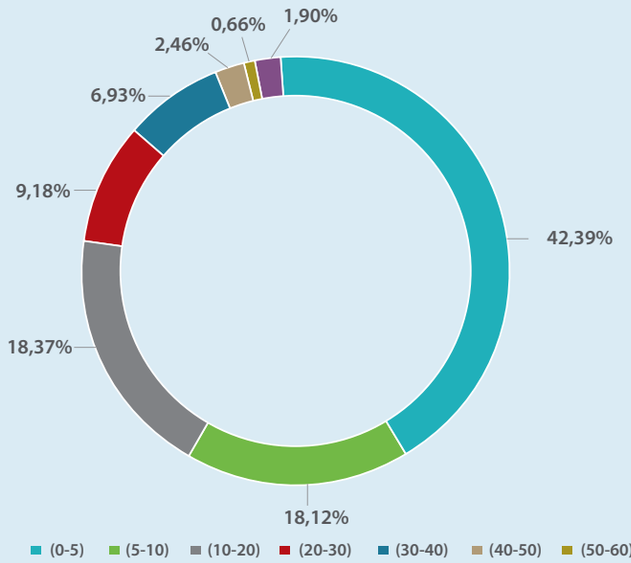

58% des entreprises adhérentes à la CIMR disposent d'une ancienneté d'au moins **5 ans**.

LES AFFILIÉS DE LA CIMR

Evolution des actifs

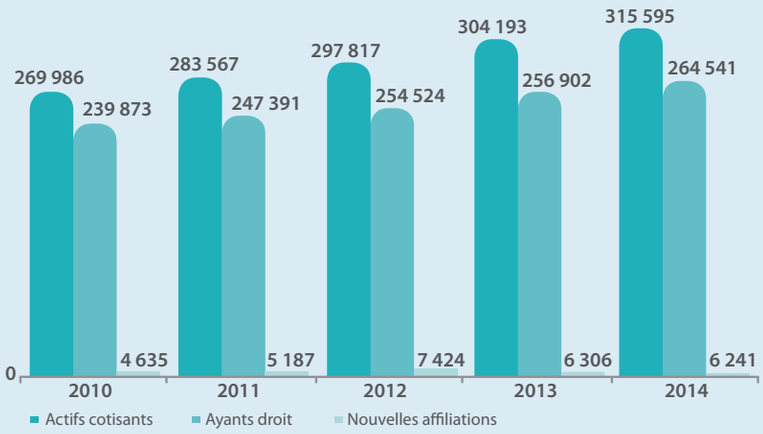

En 2014, 580 136 salariés affiliés : **315 595** actifs cotisants et **264 541** ayants droit. Dont **6 241** nouveaux affiliés.

Répartition des actifs cotisants par sexe

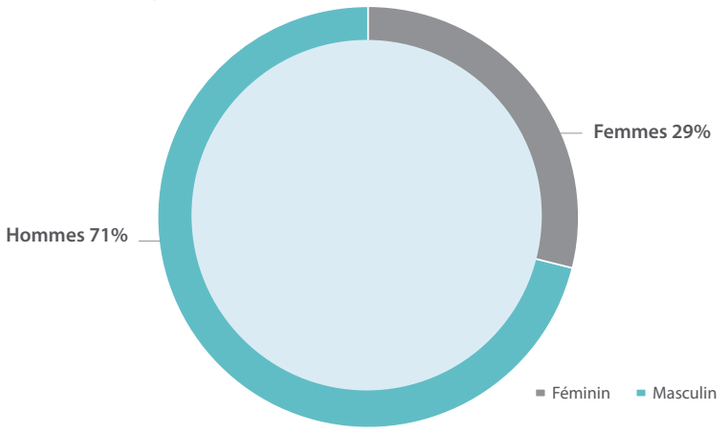

Répartition des affiliés cotisants par tranche de salaire

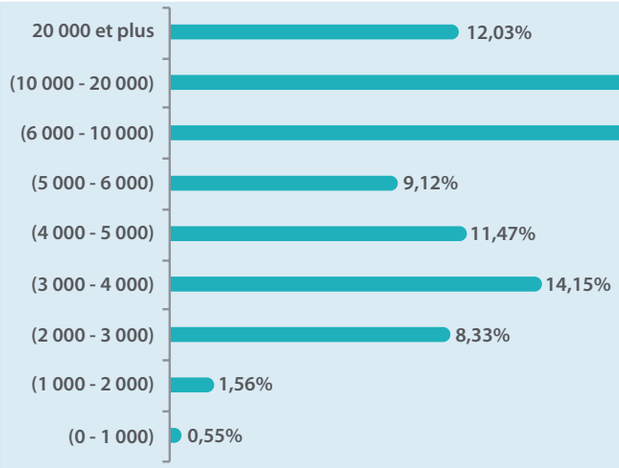

64% de l'ensemble des actifs cotisants de la CIMR ont perçu un salaire supérieur à **5000 Dh** au cours de l'année **2014**. Alors que **32%** ont perçu des salaires mensuels supérieurs à **10 000 Dh**.

Répartition des actifs cotisants par ville

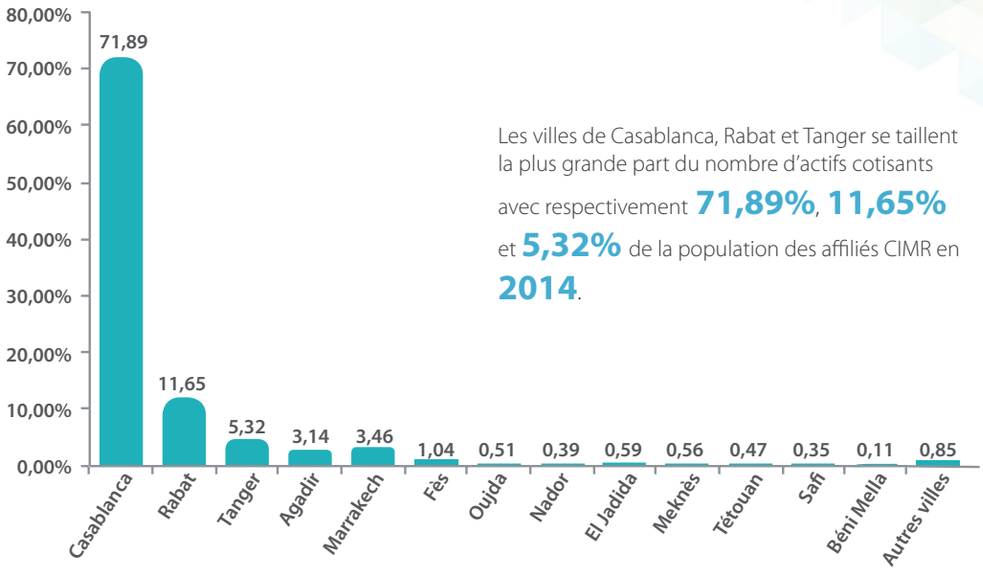

Les villes de Casablanca, Rabat et Tanger se taillent la plus grande part du nombre d'actifs cotisants avec respectivement **71,89%**, **11,65%** et **5,32%** de la population des affiliés CIMR en **2014**.

Répartition des actifs cotisants par niveau de taux de cotisation

Taux de cotisation	Effectif	Poids
3,00%	75 920	24,06%
3,75%	7 380	2,34%
4,50%	32 833	10,40%
5,25%	3 036	0,96%
6,00%	169 544	53,72%
7,00%	3 355	1,06%
7,50%	719	0,23%
8,00%	19 746	6,26%
8,50%	41	0,01%
9,00%	329	0,10%
9,50%	7	0,00%
10,00%	2 477	0,78%
11,00%	12	0,00%
12,00%	196	0,06%
Total	315 595	100%

En **2014, 8,5%** des affiliés ont cotisé à des taux excédant **6%**.
Le taux de **6%** se maintient en tête du classement des taux de cotisation, à plus de **53%** des affiliés.

Tranche de la contribution salariale

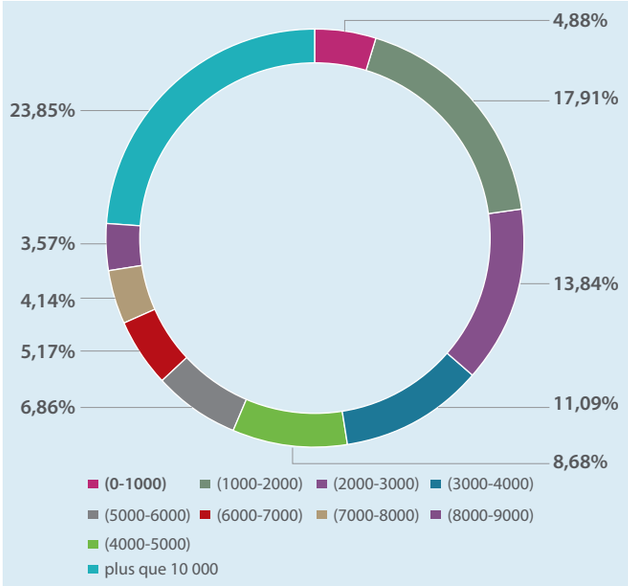

68% des actifs cotisants ont contribué pour moins de **7000 DH**.
La contribution annuelle moyenne est passée de **7599 DH** en **2013** à **7 740 DH** en **2014**, soit une évolution de **2%**.

Répartition des affiliés par tranche d'âge

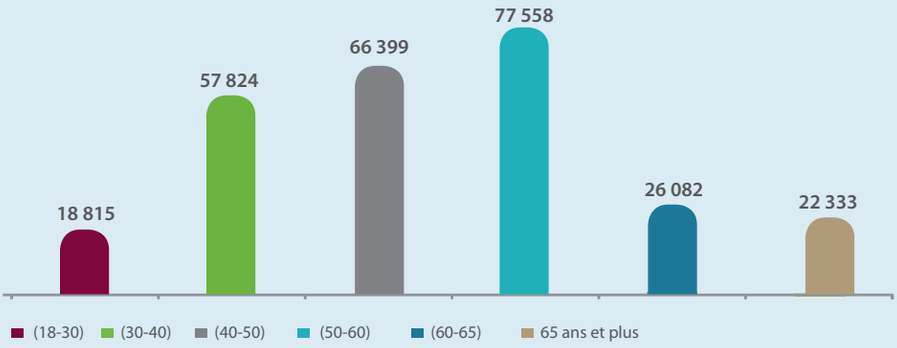

LES ALLOCATAIRES DE LA CIMR

Évolution des allocataires

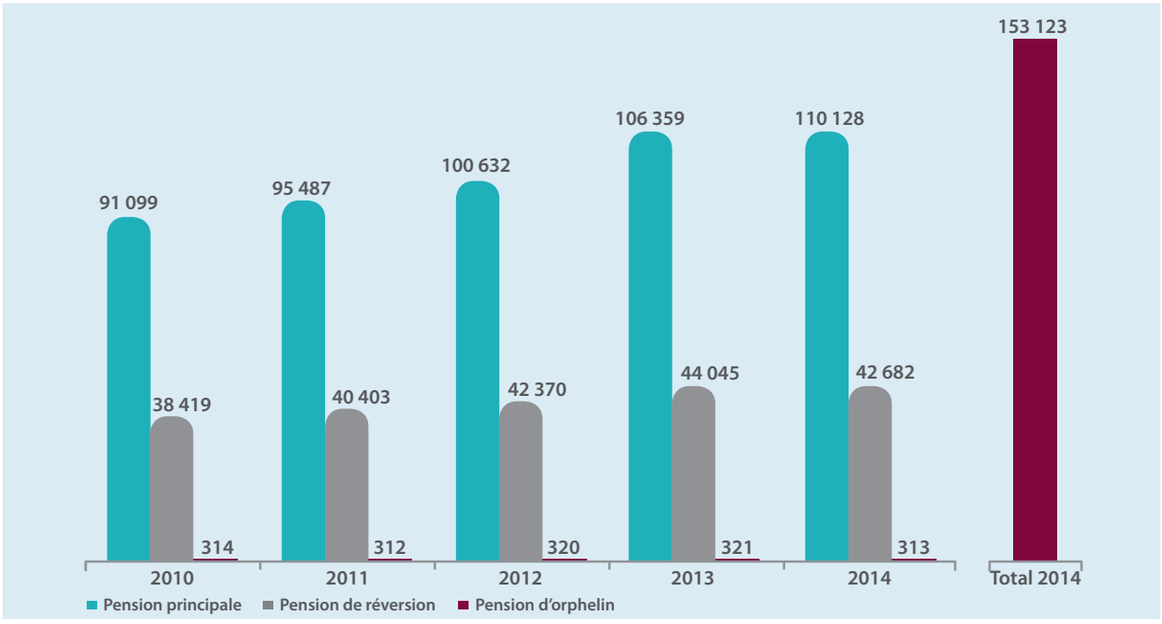

Répartition des allocataires par nature de pension

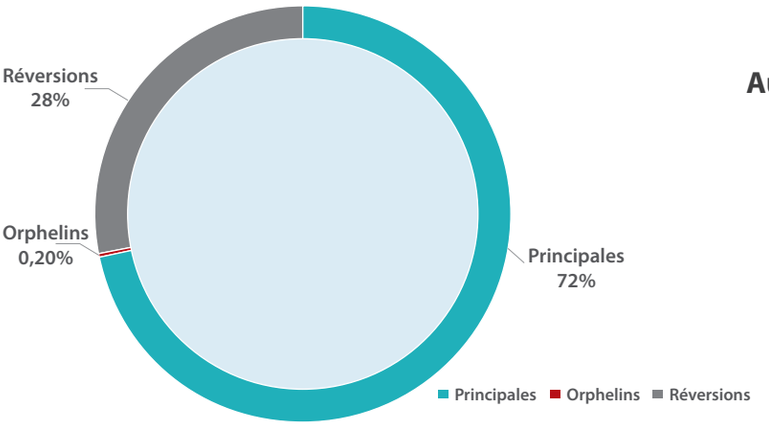

Au 31 décembre 2014

110 128
Pensions principales

42 682
Pensions de réversion

313
Pensions d'orphelin

Nouvelles liquidations par nature de pension

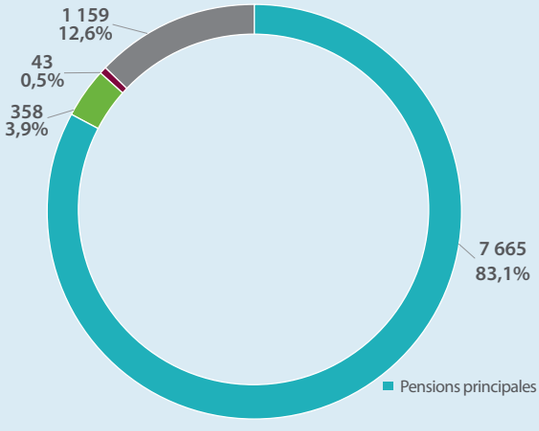

9 225 nouvelles liquidations en **2014** contre **9 757** en **2013**, soit une diminution de **5,5 %**.

CONTRIBUTIONS

Évolution des contributions de retraite en millions de DH

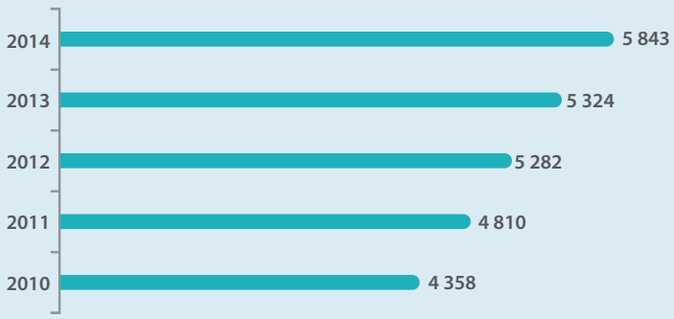

Le total des contributions globales (part patronale, part salariale et cotisations des adhérents) est passé de **5 324** millions de dirhams en **2013** à **5 843** millions de dirhams en **2014**, enregistrant ainsi une augmentation de **10%**.

PRESTATIONS

Évolution des pensions servies en Mdh

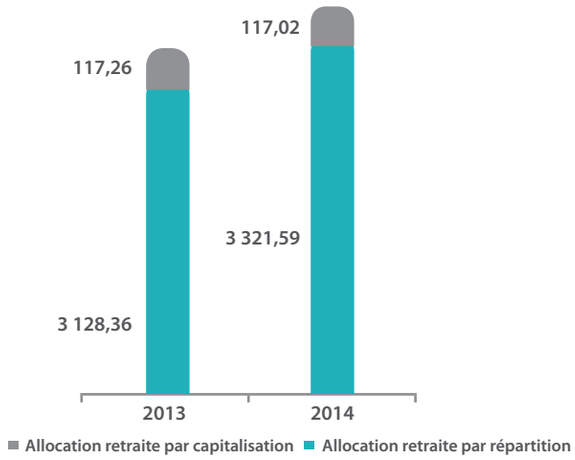

Les allocations versées ou dues au titre de l'exercice **2014** se sont élevées à **3438,61** millions de dirhams contre **3245,63** millions de Dh en **2013**, marquant une hausse de **9,95%.**

LES PARAMÈTRES DU RÉGIME DE LA CIMR EN 2014

SALAIRE DE RÉFÉRENCE

En vertu des dispositions de l'article 6 du Règlement Intérieur, le salaire de référence a évolué de 3,86% pour passer de 21,8 en 2013 à 22,64 en 2014.

VALEUR DU POINT DE LIQUIDATION

Conformément aux dispositions de l'article 13 du Règlement Intérieur, la valeur du point de liquidation a évolué de 3,77% pour passer de 13,11 en 2013 à 13,60 en 2014.

VALEUR DU POINT EN SERVICE

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 avril 2014, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2013, a décidé de faire évoluer la valeur du point en service de 1,25%, pour passer de 12 en 2013 à 12,15 en 2014.

REVALORISATION DE L'OPTION CAPITAL

Le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 avril 2014, après examen du bilan actuariel de l'exercice 2013, a décidé de maintenir les taux de rendement et de revalorisation à appliquer à l'Option Capital pour l'exercice 2014, aux niveaux fixés en 2013 :

- Taux de rendement : 3,25%
- Taux de revalorisation : 0,25%.

LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE

Évolution de la dotation à la réserve de prévoyance, en millions de DH

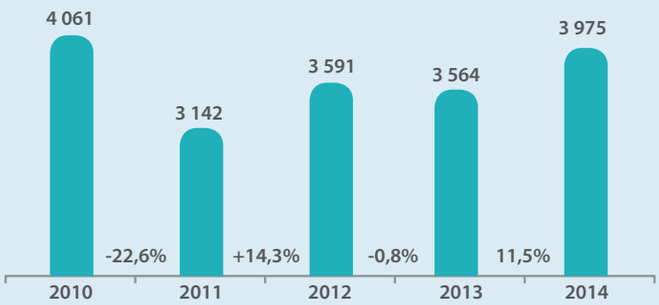

Au **31** décembre **2014**, la CIMR a enregistré un excédent d'exploitation totalisant **3 974,78** millions de Dh.

Évolution de la réserve de prévoyance, en millions de DH

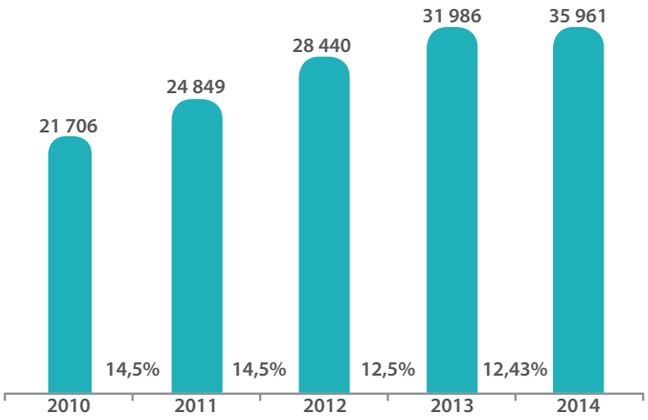

Conformément aux dispositions statutaires, la réserve de prévoyance a été affectée pour le montant total de l'excédent d'exploitation. Elle est passée de 31 986 millions de Dh à **35 961** millions de Dh, représentant une progression de **12,43%**.

LES REVENUS FINANCIERS

En 2014, les revenus de valeurs mobilières de placements, augmentés des plus-values réalisées, comptabilisés au cours de l'exercice, ont totalisé un montant de 2599,52 millions de Dh contre 2179,48 Millions de Dh en 2013.

	2014	2013	Variation
PRODUITS DES PLACEMENTS	**2 599,52**	**2 179,48**	**19,3%**
Revenus de valeurs Mobilières	573,03	558,17	2,7%
Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 634,17	1 305,26	25,2%
Gains de change	0,28	0,07	295,7%
Intérêts et autres produits de placements	99,07	133,67	-25,9%
Reprise sur charges de placements	292,98	182,31	60,7%
CHARGES DES PLACEMENTS	**613,03**	**270,94**	**126,3%**
Droits de garde sur Titres	4,19	3,74	12,1%
Frais sur Opérations Titres	9,78	9,04	8,1%
Pertes de change	0,05	0,13	-60,9%
Pertes sur réalisation de valeur immobilière	342,73	11,83	2 797,4%
Frais de gestion patrimoine immobilier	0,28	0,36	-22,2%
Retenues à la source sur portefeuille	8,24	14,05	-41,4%
Dotations sur placement	247,76	231,79	6,9%
Produits Net	**1 986,49**	**1 908,54**	**4,08%**

Globalement, les produits du patrimoine et plus-values, nets des charges, des pertes et des dotations et reprises sur provisions pour dépréciation de titres, ont totalisé **1 986,49** millions de Dh contre 1908,54 millions de Dh en 2013, soit une hausse de **4,08%**.

Évolution du résultat financier en Mdh

LES FRAIS DE GESTION

Évolution des frais généraux, Hors Exceptionnels, en millions de DH

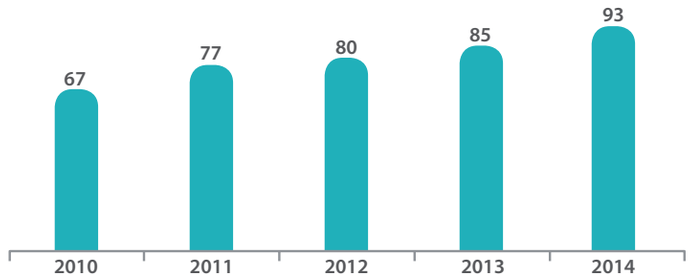

Le total des frais généraux hors DEA et charges exceptionnelles est passé de 85 millions de Dh en 2013 à **93** millions de Dh en **2014**.

Rapportés au total des produits techniques, les frais généraux hors éléments exceptionnels représentent **1,32%,** contre **1,29%** l'exercice précédent.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

37

- LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2013
- LE BILAN ACTUARIEL 2013

LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2014

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

- ACTIF

succession	Exercice 31/12/2014			31/12/2013
	Brut	Amort	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	**34 773 635 436,99**	**465 351 366,03**	**34 308 284 070,96**	**30 699 883 907,50**
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	**316 585,00**	**316 585,00**	**-**	**-**
Frais préliminaires	-			
Charges à répartir sur plusieurs exercices	316 585,00	316 585,00	-	-
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**12 596 807,06**	**5 760 497,47**	**6 836 309,59**	**7 651 598,02**
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	12 596 807,06	5 760 497,47	6 836 309,59	7 651 598,02
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**223 099 930**	**89 540 281**	**133 559 649**	**120 378 869**
Terrains	15 585 000,00		15 585 000,00	15 585 000,00
Constructions	133 018 395,62	46 933 429,96	86 084 965,66	89 161 614,76
Installations techniques,matériel et outillage	2 606 320,49	1 681 288,95	925 031,54	1 185 663,90
Matériel de transport	18 400,00	18 400,00	-	-
Mobilier, Matériel de bureau, aménagements divers	46 326 480,53	39 890 000,25	6 436 480,28	6 319 057,31
Autres immobilisations corporelles	2 108 114,29	1 017 161,37	1 090 952,92	1 112 731,89
Immobilisations corporelles en cours	23 437 218,58		23 437 218,58	7 014 801,44
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**34 537 622 115,42**	**369 734 003,03**	**34 167 888 112,39**	**30 571 853 440,18**
Prêts immobilisés	14 214 311,50		14 214 311,50	14 834 939,18
Autres créances financières	743 542 281,54		743 542 281,54	753 293 392,87
Titres de participation	13 830 686 505,24	369 734 003,03	13 460 952 502,21	12 185 517 560,63
Placements immobiliers	92 610 970,69		92 610 970,69	87 505 720,69
Dépots en comptes indisponibles	-		-	-
Autres placements immobilisés	19 856 568 046,45		19 856 568 046,45	17 530 701 826,81
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF	**-**	**-**	**-**	**-**
Diminution des créances immobilisées et des placements			-	-
Augmentation des dettes de financement				
ACTIF CIRCULANT (hors trésorerie)	**3 958 478 616,61**	**1 906 762 849,14**	**2051715767**	**1832145033**
Assurés, pensions et comptes rattachés	229 192 880,76	86 329 724,39	142 863 156,37	129 777 265,75
Cotisants, adhérents, contribuant et comptes rattachés	2 336 332 507,82	530 655 707,02	1 805 676 800,80	1 602 277 266,44
Stocks			-	-
Fournisseurs débiteurs	13 451 768,27		13 451 768,27	3 605 920,20
Personnel débiteurs	663 883,79		663 883,79	1 228 602,64
État débiteur	-		-	-
Autres débiteurs	6 538 683,50	4 293 840,77	2 244 842,73	1 898 164,27
Comptes de régularisation - actif	1 372 298 892,47	1 285 483 576,96	86 815 315,51	93 357 814,19
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT	**-**	**-**	**-**	**-**
Titres et valeurs de placement				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (ELEMENTS CIRCULANTS)				
TRESORERIE-ACTIF	**203 769 860,98**	**0,00**	**203 769 860,98**	**16 163 442,54**
Chèque et valeurs à encaisser				
Banques, TGR, C.C.P.	203 737 538,86	-	203 737 538,86	16 098 313,18
Caisses,régies d'avances et accréditifs	32 322,12		32 322,12	65 129,36
TOTAL	**38 935 883 914,58**	**2 372 114 215,17**	**36 563 769 699,41**	**32 548 192 383,53**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

- PASSIF

PASSIF	Exercice 31/12/2014	Exercice 31/12/2013	Evolution en %
FINANCEMENT PERMANENT	**35 964 723 742,62**	**31 989 445 739,72**	**12%**
RESERVES DE PREVOYANCE	**35 961 041 679,86**	**31 986 258 199,20**	**12,43%**
Réserves exercices précédents	31 986 258 199,20	28 440 559 073,59	12,47%
Réserve de l'exercice	3 974 783 480,66	3 545 699 125,61	12,10%
RESERVES POUR FLUCTUATION PORTEFEUILLE	**-**	**-**	**0%**
Réserves exercices précédents			
Réserve de l'exercice			
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES	**-**	**-**	**-**
Subvention d'investissements			
Provisions réglementées			
DETTES DE FINANCEMENT	**-**	**-**	**-**
Emprunts obligataires			
Autres dettes de financement			
PROVISION DURABLES POUR RISQUE ET CHARGES	**3 682 062,76**	**3 187 540,52**	**16%**
Provision pour risque	3 682 062,76	3 187 540,52	16%
Provision pour charges			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF	**0,00**	**0,00**	**0,00**
Augmentation des créances immobilisées et des placements			
Diminution des dettes de financement et des provisions			
PASSIF CIRCULANT (hors trésorerie)	**598 960 899,26**	**538 718 643,38**	**11%**
DETTES DE PASSIF CIRCULANT	**598 960 899,26**	**538 718 643,38**	**11%**
Assurés, pensionnés et comptes rattachés	459 354 136,07	408 318 568,38	12%
* Allocations Échues non Payées	459 354 136,07	408 318 568,38	12%
* Chèques Remboursement de cotisations salariales			
Cotisants et contribuants créditeurs	72 137 982,07	70 715 589,23	2%
Retenues sur pensions			
Fournisseurs et comptes rattachés	34 170 608,48	24 431 396,71	40%
Personnel créditeur	91 334,81	1 540 529,93	-94%
Organismes sociaux créditeurs	871 011,44	925 171,64	-6%
Etat créditeur	18 344 476,76	21 405 003,87	-14%
Comptes d'associés créditeurs			
Autres créanciers	4 673 172,40	4 767 046,00	-2%
Comptes de régularisation - passif	9 318 177,23	6 615 337,62	41%
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES			
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (ELEMENTS CIRCULANTS)			
TRESORERIE	**85 057,53**	**20 028 000,43**	**-100%**
TRESORERIE-PASSIF	**85 057,53**	**20 028 000,43**	**-100%**
Crédits d'escompte			
Crédits de trésorerie			
Banques	85 057,53	20 028 000,43	-100%
TOTAL	**36 563 769 699,41**	**32 548 192 383,53**	**12%**

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2014

	Libellé	Opération			Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2013 3=1+2
		Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	Totaux de l'exercice Exercice 31/12/2014 3=1+2	
1	**COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS**	**7 032 548 464,35**		**7 032 548 464,35**	**5 999 875 996,79**
	Cotisations Adhérents	2 598 450,00		2 598 450,00	2 195 280,00
	Cotisations de retraite	5 843 122 582,88		5 843 122 582,88	5 324 160 150,60
	* Contributions, Part patronale	3 296 033 214,05		3 296 033 214,05	2 998 350 201,39
	* Contributions, Part salariale	2 547 089 368,83		2 547 089 368,83	2 325 809 949,21
	Contributions spéciales	239 324 145,10		239 324 145,10	247 431 491,13
	* Surprimes & Rachats services passés	104 769 707,47		104 769 707,47	117 458 647,01
	* Contributions Assurances	14 199 957,77		14 199 957,77	12 707 691,05
	* Rentes de capitalisation	120 354 479,86		120 354 479,86	117 265 153,07
	Autres Produits d'exploitation	637 485 928,25		637 485 928,25	176 214 119,63
	* Indemnités de radiation	597 301 232,75		597 301 232,75	146 811 824,27
	* Intérêts de Retard Adhérents	40 184 695,50		40 184 695,50	29 402 295,36
	Reprises d'exploitation, transferts de charges	310 017 358,12		310 017 358,12	249 874 955,43
2	**PRESTATION ET FRAIS**	**4 951 160 362,62**		**4 951 160 362,62**	**4 285 255 323,89**
	Prestation de retraite	4 091 253 524,55		4 091 253 524,55	3 889 449 296,70
	* Allocations retraites, part répartition	3 321 591 951,88		3 321 591 951,88	3 128 366 584,37
	* Allocations retraites, part capitalisation	117 015 792,07		117 015 792,07	117 265 153,07
	* Option en capital	498 716 143,37		498 716 143,37	497 857 473,92
	* Remboursements de Cotisations Salariales	127 720 501,60		127 720 501,60	119 522 662,86
	* Allocations Option de Rachat	26 209 135,63		26 209 135,63	26 437 422,48
	Dotations d'exploitation	859 906 838,07		859 906 838,07	395 806 027,19
	* Dotations Provisions Créances Adh Litigieux & Radiés	859 906 838,07		859 906 838,07	395 806 027,19
	* Dotations Provisions Créances Rentes Viagères	-		-	-
3	**RESULTAT DES OPERATIONS TECHNIQUES (1-2)**	**2 081 388 101,73**		**2 081 388 101,73**	**1 714 620 672,90**
4	**PRODUITS DES PLACEMENTS**	**2 599 528 035,55**		**2 599 528 035,55**	**2 179 490 572,22**
	Revenus de valeurs Mobilières	573 025 944,56		573 025 944,56	558 167 963,04
	Profit sur réalisation Valeurs Mobilières	1 634 170 193,62		1 634 170 193,62	1 305 262 239,83
	Gain de change	277 734,44		277 734,44	73 252,79
	Intérêts et autres produits de placements	99 067 035,25		99 067 035,25	133 668 589,15
	* Intérêts Fonds de dépôt	97 246 734,75		97 246 734,75	131 623 963,15
	* Intérêts prêts personnel	450 743,22		450 743,22	427 207,76
	* Revenus locatifs	1 369 557,28		1 369 557,28	1 617 418,24
	Reprise sur charges de placements	292 987 127,68		292 987 127,68	182 318 527,41
	* Reprise sur provisions loyers Immeuble	-		-	-
	* Reprise sur provisions de titres	292 987 127,68		292 987 127,68	182 318 527,41
	* Reprise sur Prv pour perte de changes	-		-	-
5	**CHARGES DES PLACEMENTS**	**613 039 179,08**		**613 039 179,08**	**270 944 288,83**
	Droits de garde sur Titres	4 190 241,28		4 190 241,28	3 739 151,95
	Frais sur Opérations Titres	9 775 491,72		9 775 491,72	9 042 509,29
	Pertes de changes	52 202,94		52 202,94	128 279,59
	Pertes sur réalisation Valeurs Mobilières	342 731 220,15		342 731 220,15	11 829 964,90
	Frais de gestion patrimoine immobilier	282 093,24		282 093,24	361 669,86
	Retenues à la source sur portefeuille	8 247 714,84		8 247 714,84	14 050 501,80
	Dotations sur placement	247 760 214,91		247 760 214,91	231 792 211,44
	* Dotations Prv dépréciation des titres	247 290 936,19		247 290 936,19	231 322 932,72
	* Dotations Prv Créances loyer	469 278,72		469 278,72	469 278,72
	* Dotations Prv pour perte de changes			-	-
6	**RESULTAT FINANCIER (4-5)**	**1 986 488 856,47**		**1 986 488 856,47**	**1 908 546 283,39**
7	**CHARGES TECHNIQUES D'EXPLOITATION**	**93 330 848,74**		**93 330 848,74**	**85 311 511,52**
	Achats consommés de matières et fournitures	6 525 039,32		6 525 039,32	4 277 836,24
	Autres charges externes	26 858 560,68		26 858 560,68	27 820 418,88
	Charges de personnel	47 469 915,23		47 469 915,23	42 319 526,36
	Dotations amortissements des immobilisations	12 477 333,51		12 477 333,51	10 893 730,04
8	**PRODUITS DE GESTION NON COURANTS**	**506 168,98**		**506 168,98**	**28 765 424,20**
	Produits de cessions d'immobilisations			-	-
	Autres produits non courants	124 275,66		124 275,66	23 289 740,45
	Reprises non courantes, transfert de charges	381 893,32		381 893,32	5 475 683,75
9	**CHARGES DE GESTION NON COURANTES**	**268 797,78**		**268 797,78**	**20 921 743,36**
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			-	-
	Autres charges non courantes	5 943,46		5 943,46	20 493 588,14
	Dotations non courantes	262 854,32		262 854,32	428 155,22
10	**RESULTAT DE GESTION NON COURANT (8-9)**	**237 371,20**		**237 371,20**	**7 843 680,84**
	RESULTAT DE GESTION (3+6-7+10)	**3 974 783 480,66**		**3 974 783 480,66**	**3 545 699 125,61**
11	**Dotation à la réserve de prévoyance**	**3 974 783 480,66**		**3 974 783 480,66**	**3 545 699 125,61**
13	**RESULTAT NET DE GESTION**	**-**		**0,00**	**0,00**

LE BILAN ACTUARIEL 2014

PRÉAMBULE

Le présent bilan actuariel 2014 expose l'état du régime à la fin de l'exercice 2014, c'est-à-dire douze ans après la prise d'effet de la réforme entérinée par l'AGE du 12 mars 2003.

Cette réforme a consacré la « répartition provisionnée » comme mode de gestion technique et financière du régime.

La gestion en répartition provisionnée nécessite que la situation du régime soit analysée régulièrement afin de s'assurer que la pérennité du régime est acquise sur des horizons glissants d'au moins 40 années.

Il a été décidé pour la CIMR de mener ces analyses annuellement, et c'est dans cet esprit que les bilans actuariels annuels depuis 2002 avaient été menés.

Des études sont menées régulièrement pour actualiser les hypothèses prises en compte dans l'élaboration du bilan actuariel. Elles concernent notamment la table de mortalité, l'âge de départ à la retraite, la structure des nouveaux entrants et la dérive de leur salaire, la probabilité de liquidation des Ayants droit de plus que 65 ans ainsi que la probabilité de réactivation des pensions « dormantes ».

La table de mortalité retenue pour l'élaboration du bilan actuariel 2014 est la PF 60/64 avec une espérance de vie de 25,2 années à l'âge de 60 ans et une dérive de mortalité d'un trimestre par an.

Le bilan actuariel 2014 montre, comme ceux réalisés annuellement à partir de 2002, que le régime reste pérenne, mais cette pérennité ne s'affirmera dans le temps qu'au prix d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants et d'un rendement adéquat du portefeuille financier. De même, l'évolution constatée dans l'espérance de vie incite à une grande vigilance dans le suivi du régime et au renforcement de ses réserves.

Par ailleurs, les tests réalisés sur le bilan actuariel 2014 conduisent à confirmer la grande sensibilité du régime à certaines hypothèses, du fait notamment de la couverture limitée des engagements par des actifs représentatifs.

VALORISATION DES ENGAGEMENTS

Fonds retenu en valeur comptable et rendement à 6%

Les principales hypothèses du scénario de référence retenu pour les études actuarielles sont décrites à la section 2 et détaillées dans le Cahier d'Hypothèses Actuarielles. Elles respectent les dispositions de la réforme.

La valeur actuelle probable (VAP) des prestations s'élève en groupe semi-fermé [a] à :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
Retraités et ayants cause	39,0	37,2	5%
Actifs et ayants droit	107,1	100,1	7%
Total	**146,1**	**137,3**	**6%**

Cette valeur actuelle probable se répartit en fonction des droits acquis [b] et des droits futurs de la façon suivante :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
Droits acquis	90,2	84,7	6%
Droits futurs	55,9	52,6	6%
Total	**146,1**	**137,3**	**6%**

La valeur actuelle probable des ressources s'élève à :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
VAP des ressources	63,6	60,2	6%

La réserve de prévoyance (calculée comme étant la valeur comptable du fonds de prévoyance) est évaluée à :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
Réserve de prévoyance	36,0	32,0	13%

La valeur actuelle totale des ressources est donc évaluée à :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
VAP total ressources	99,6	92,2	8%

L'engagement net, non couvert par des cotisations futures ni par le fonds existant, s'élève à :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
Engagement net non couvert	46,6	45,1	3%

Le taux de préfinancement (ratio de la valeur actuelle probable du total des ressources sur la valeur actuelle probable des prestations) et le taux de couverture (ratio de la valeur de la Réserve de Prévoyance sur la valeur actuelle probable des droits acquis) s'élèvent à :

En Mds DH	31/12/2014	31/12/2013	Ecart
Taux de préfinancement	68,1%	67,2%	1,4%
Taux de couverture	39,9%	37,8%	5,7%

[a] VAP des flux (prestations ou cotisations) en groupe semi-fermé : représente la valeur actuelle des flux financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent les droits passés et les droits futurs.

[b] Droits acquis : VAP des flux (prestations ou cotisations) financiers probables de la population actuelle des actifs et retraités en groupe fermé (hors nouveaux entrants). Ces flux intègrent uniquement les droits passés.

AJUSTEMENTS PARAMÉTRIQUES DES PRINCIPALES HYPOTHÈSES ACTUARIELLES À FIN 2014

Les hypothèses actuarielles retenues dans les études actuarielles sont résumées ci-dessous.

Hypothèse	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2014	Valeur retenue pour le Bilan Actuariel 2013
Taux de rendement financier	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Taux d'actualisation	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des actifs	6% (taux nominal)	6% (taux nominal)
Evolution annuelle du salaire des nouveaux entrants	4% (taux nominal)	4% (taux nominal)
Evolution annuelle des actifs	0,50%	0,50%
Table de mortalité	PF 60/64 avec une espérance de vie de 25,2 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an	PF 60/64 avec une espérance de vie de 24,9 ans à 60 ans et une dérive de 1 trimestre /an
Evolution annuelle du Salaire de Référence	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point à la Liquidation	4%	4%
Evolution annuelle de la Valeur du Point en Service	1%	1%
Taux garanti sur le capital C.I.M.R.	3,25%+0,25%	3,25%+0,25%
Montant de la Réserve de Prévoyance	36,0 Mds	32,0 Mds

Les principales hypothèses de base du bilan 2013 ont été maintenues, l'hypothèse modifiée étant la répartition de l'âge de départ en retraite.

LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2014

PROFIL DE LA RÉSERVE DE PRÉVOYANCE

Le principe de pérennité suppose que le profil de la réserve de prévoyance doit satisfaire deux conditions :

- Les valeurs du fonds ne doivent jamais être négatives,
- La tendance de variation du fonds doit être positive en fin de projection.

Profil du fonds au 31/12/2014

Le fonds projeté en 2014 avec une comparaison du fonds à fin 2013 est présenté ci-dessous :

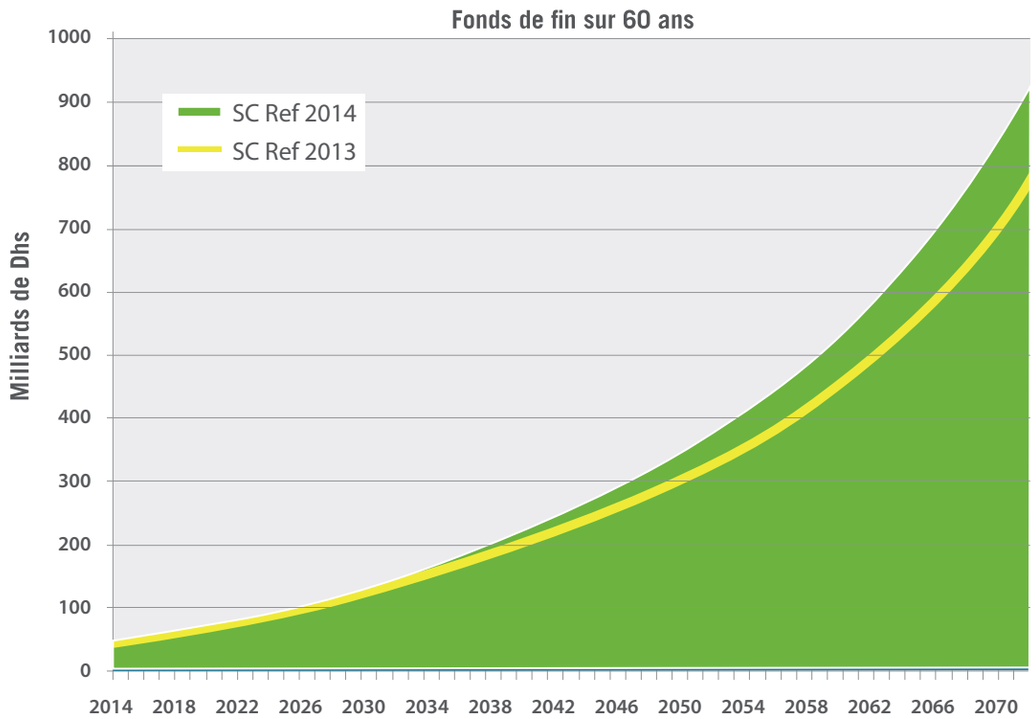

Le graphe montre que les deux principes de pérennité sont respectés puisque le fonds est toujours positif avec une tendance ascendante en fin de projection. La situation s'est améliorée par rapport à celle de 2013.

TESTS DE SENSIBILITÉ

Conformément aux prescriptions comptables internationales et dans un souci de clarté, une analyse de la sensibilité du profil du fonds en fonction de certaines variations d'hypothèses actuarielles a été effectuée.

Taux de placement

Les tests proposés prennent en compte une variation des taux de placement de + 1% et de – 1%. Le taux d'actualisation varie de la même façon.

- Variation du taux de préfinancement et du taux de couverture :

En Mds DH	31/12/2014	Rendement +1%	Rendement -1%
Taux de préfinancement	68,1%	77,1%	58,8%
Taux de couverture	39,9%	46,0%	34,1%

- Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

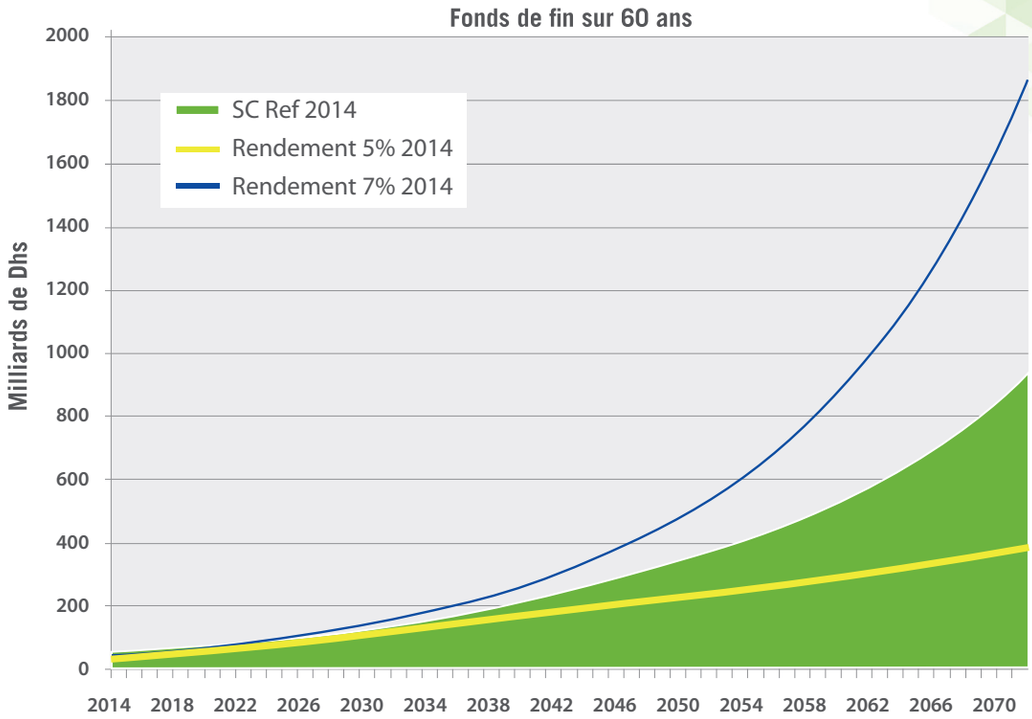

Le test montre que même avec un taux de rendement de 5%, le régime reste pérenne.

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE

Les tests proposés prennent en compte un taux d'évolution des actifs de 1% et une stabilité des effectifs au lieu de 0,5 % par an.

- Variation du profil de la Réserve de Prévoyance :

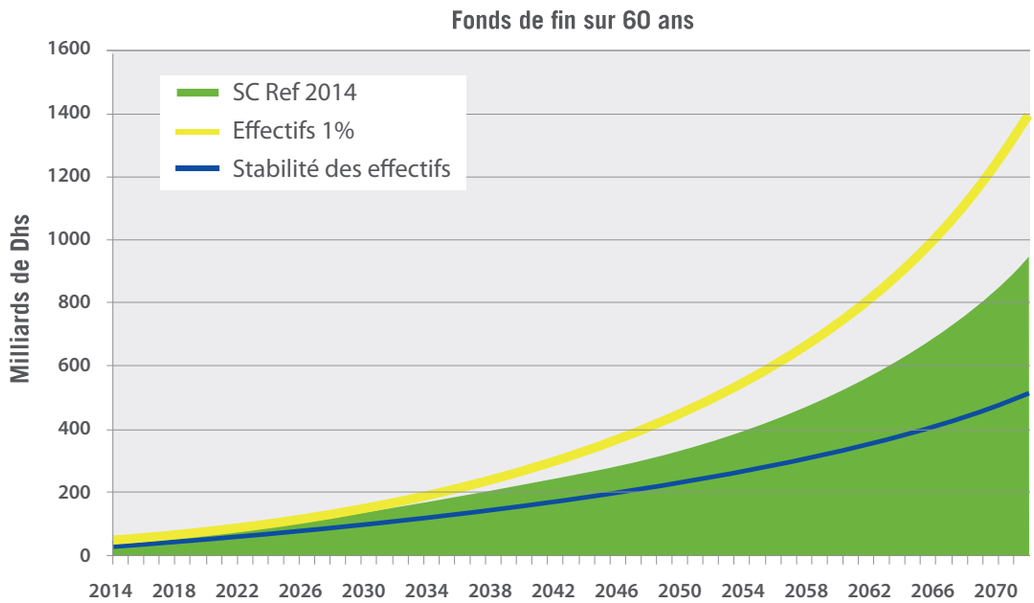

Le graphe montre, une fois de plus, la nécessité d'une augmentation régulière du nombre des actifs cotisants ou d'accéder à un statut qui lui permette de rallier dans l'avenir toutes les entreprises non adhérentes.

AUDIT ET CERTIFICATIONS EN 2014

47

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc

MAZARS
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Adhérents de la
Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraite (CIMR)
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 23 Mai 2012, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la CIMR, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014. Ces états de synthèse font ressortir un montant de réserve de prévoyance de MAD 35.961.041.679,86 dont une réserve de l'exercice de MAD 3.974.783.480,66.

Responsabilité de la direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Fidaroc Grant Thornton

47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc

MAZARS

101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la CIMR au 31 décembre 2014 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par les statuts et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux adhérents avec les états de synthèse de la Caisse.

Casablanca, le 15 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

Membre du Réseau Grant Thornton International
47, rue Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 38 00 - Fax: 05 22 29 66 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

Fidaroc Grant Thornton
47, rue Allal Ben Abdellah
Casablanca
Maroc

MAZARS
101, Boulevard Abdelmoumen
Casablanca
Maroc

Aux Adhérents de la
Caisse Interprofessionnelle
Marocaine de Retraite (CIMR)
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 15 DES STATUTS DE LA CIMR
EXERCICE DU 1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2014

En notre qualité de commissaires aux comptes de la CIMR, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de l'article 15 des statuts.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les statuts, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Néant

2. Convention conclue au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1 Conventions d'avance en compte courant, rémunérées, accordées par la CIMR à ses filiales, détenues à 100%

Le solde des avances en comptes courants se détaille au 31 décembre 2014 comme suit :

- Larbel : 170,4 MMAD
- Pasteur : 37,2 MMAD
- Ranila : 20,3 MMAD
- Nejma : 13,4 MMAD
- Hawazine : 1,6 MMAD

Ces avances sont rémunérées au taux de 3,5% HT, le détail des montants facturés au cours de l'exercice 2014 s'établit comme suit :

Filiale	Net facture (en KMAD)
LARBEL	4 983,09
NEJMA SCI	422,01
RANILA SCI	637,91
PASTEUR SCI	1 163,97
HAWAZINE	0,00

Aucun encaissement n'est intervenu au cours de l'exercice au titre des intérêts dus par ces filiales.

Casablanca, le 15 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON

FIDAROC GRANT THORNTON
Member of Grant Thornton International
47, Rue Allal Ben Abdellah - Casablanca
Tél: 05 22 54 48 [illegible] - Fax: 05 22 20 96 70

Faïçal MEKOUAR
Associé

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

Kamal MOKDAD
Associé Gérant

RAPPORT DE L'ACTUAIRE INDÉPENDANT

MAZARS

Paris, le 5 mars 2015

Monsieur Khalid CHEDDADI
Président Directeur Général
CIMR
100, Boulevard Abdelmoumen
20340 Casablanca
MAROC

Objet : Attestation de certification du bilan actuariel 2014

Monsieur le **P**résident **D**irecteur **G**énéral,

L'équipe MAZARS annonce par la présente le terme de la mission de certification du bilan actuariel 2014 de la **CIMR** conduite sur février 2015.

En effet, nous avons audité sur pièces et sur place l'ensemble du processus d'élaboration du bilan actuariel et ses résultats. Nos travaux ont été menés sur la base de nos outils internes et sur notre expérience des régimes de retraite par répartition provisionnée.

Sur la base de nos travaux, nous certifions le bilan actuariel de la CIMR, réalisé selon la procédure élaborée par la Caisse. En effet, après avoir examiné le cahier des hypothèses actuarielles ainsi que le cahier des procédures, nous validons les différents traitements sur les données, les calculs des projections financières et démographiques ainsi que les résultats de l'analyse prospective du régime obtenus par les actuaires de la CIMR.

Par ailleurs nous validons l'étude réalisée sur les âges de liquidation et les modifications d'hypothèses opérées pour l'établissement du bilan actuariel 2014.

Fait à Paris, pour valoir ce que de droit,

M. Nordine Choukar

Associé Mazars, Actuaire Qualifié IA

M. Nicolas Wesner

Senior Manager, Actuaire Associé IA

Praxity MEMBER GLOBAL ALLIANCE OF INDEPENDENT FIRMS

MAZARS ACTUARIAT
EXALTIS 61, RUE HENRIE REGNAULT 92075 LA DEFENSE CEDEX – TEL : +33 (0) 1.49.97.66.56 – FAX : +33 (0) 1.49.97.60.17
SOCIÉTÉ D'ACTUARIAT-CONSEIL
SAS AU CAPITAL DE 38 500 €- RCS NANTERRE B 342 405 321

L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2014

53

- RAPPORT DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT
- RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2014

LA CIMR A SU SE DOTER D'UN SYSTÈME DE GOUVERNANCE ROBUSTE ET PERFORMANT

RAPPORT DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT

AUDIT EXTERNE DE LA GESTION FINANCIÈRE

La revue de la gestion financière interne a permis de faire ressortir un certain nombre de points forts chez le département Gestion de patrimoine, notamment :

- Une efficacité dans le traitement de ses opérations ;
- Détermination de la stratégie de placement de façon triennale, accompagnée d'une revue des hypothèses de base de façon annuelle avec l'assistance d'un cabinet externe ;
- Système de gouvernance exemplaire optimisant le processus de prise de décision ;
- Processus de reporting efficace ;
- Sécurisation des opérations et des données grâce à la mise en place d'un plan de continuité d'activité, d'un système de gestion des habilitations et des intrusions éventuelles ;
- Mise en place d'un système d'évaluation des intermédiaires optimisant le choix de contrepartie ;
- Fixation d'une stratégie de placement basée sur une politique exemplaire en matière de diversification du portefeuille.

Les principaux axes d'amélioration cités pour la gestion interne sont :

- Acquisition de la certification ISAE 3704 lancée par le département et prévue pour fin 2014 ;
- Mise en place d'un progiciel de gestion opérationnel afin de répondre aux évolutions des besoins de gestion, optimiser la gestion des activités et sécuriser les données ;
- Implémentation d'outils de traitement de l'information financière, à l'instar de certaines SDG ou d'autres institutionnels ;
- Fixation d'une fréquence de diffusion de l'information financière, afin de placer la vision des gestionnaires CIMR sur le marché financier à la pointe des gestionnaires du secteur ;

Quant à l'appréciation de la gestion déléguée des fonds de la CIMR, à l'issue de l'analyse comparative réalisée, il en ressort que toutes les SDG disposent du minimum requis pour une gestion efficace des fonds, tant en matière de respect réglementaire et d'exigences clients, qu'en matière de bonne gouvernance. Des axes d'améliorations ont été identifiés pour chaque société de gestion ;

Il a été décidé de demander à l'ensemble des gestionnaires de la CIMR de se faire certifier sous la norme ISAE 3704 dans un délai de 2 ans ; à l'issue de ce délai, tout gestionnaire qui ne le sera pas perdra automatiquement son mandat ;
La CIMR fera certifier également sa gestion financière interne.

CHOIX D'UN NOUVEAU GESTIONNAIRE « ACTIONS INTERNATIONALES »

La CIMR réexamine régulièrement et remets en concurrence les mandats de gestion donnés aux gestionnaires externes. En 2014, nous nous sommes adjoints les services de BFINANCE (conseils spécialisé en la matière : 200 appels d'offres fait pour le comptes d'institutionnels internationaux) pour choisir un nouveau gestionnaire.

241 sociétés ont été consultées dont 32 ont répondu avec une offre technique et financière. A l'issue d'une sélection qualitative et quantitative, nous avons auditionné 8 gestionnaires pour retenir LYXOR filiale de Société Générale France pour un mandat absoute return.

RISK MANAGEMENT FINANCIER

La stratégie de placement repose sur des paramètres quantitatifs qui tiennent compte de la tolérance aux risques jugés appropriés pour une Caisse de retraite. La mise en place d'une politique de gestion des risques de la CIMR consiste à suivre dans le temps les évolutions de ces risques et prendre les mesures adéquates pour respecter les règles prudentielles en la matière.

Le principe du risk management à la CIMR repose sur les points suivants :

- La stratégie de placement repose sur des paramètres quantitatifs pour ce qui est de la tolérance aux risques ;
- Les risques sont gérés et contenus à l'aide d'un système de portefeuilles de référence pour cerner l'univers d'investissements, d'orientations de gestion et de limites ;
- Le respect des lignes directrices et des limites fait l'objet de contrôles réguliers ;
- Les résultats de ces contrôles entrent dans les rapports trimestriels qui sont approuvés par le COMINVEST.

En 2014, Le COMINVEST a approuvé les rapports de risk management financier et a autorisé les dérogations suivantes :

- Valeurs ATW et SNI qui dépassent les 10% du portefeuille des actions en direct ;
- Pour la poche obligataire son poids est de 44.8% vs 20% de la limite autorisée et cela dans un souci de prudence ;
- Concernant la participation dans le fonds AMLAK où la participation de la CIMR est de 33% alors que la limite autorisée dans un fonds est de 10%.

L'ACTIVITÉ DES ORGANES DE GOUVERNANCE EN 2014

LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

En 2014, le comité des investissements de la CIMR a examiné les projets d'investissements suivants :

- Le projet de construction d'un nouveau siège à Casablanca Finance City ;
- L'acquisition des ORA RISMA ;
- L'acquisition d'obligations dans le cadre d'un placement privé : MANAGEM & PALMERAIE HOLDING ;
- La participation aux projets immobiliers :

- Zénith park : un projet de promotion immobilière de moyen standing ;
- Zénith Rabat : immeuble de bureau loué à SOREC ;
- La participation à la société de participations AKWA AFRICA destinée à investir dans les sociétés de distribution des produits pétroliers en Afrique ;
- La participation dans le fonds AEROFUND III, de droit français, destiné à investir dans le domaine de l'aéronautique ;
- La cession des actions de la CIMR dans MEDI1 TV.

- Un point sur la situation des fonds immobiliers :

- HPARTNERS ;
- AMLAK DEVELOPPEMENT ;
- MSF ;
- ACTIF CAPITAL ;
- FONCIERE EMERGENCE ;
- ALHIF ;
- A6 IMMOBILIER.

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

LE COMITÉ D'AUDIT A TENU DURANT L'ANNÉE 2014 DEUX RÉUNIONS ET UN COMITÉ EN 2015 :

- Une réunion tenue le 04 Avril 2014 qui a porté sur l'examen des comptes de la CIMR arrêtés au 31 décembre 2013 et le rapport des deux commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Mazars ;

- La deuxième tenue le 08 décembre 2014 a été consacrée à l'examen des activités de contrôle de la CIMR : l'audit interne, le risk management et le contrôle interne ;

- Celle du 03 Avril 2015 a porté sur l'examen des comptes de la CIMR arrêtés au 31 décembre 2014 et le rapport des deux commissaires aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Mazars.

LE COMITÉ D'AUDIT A COUVERT DURANT LES TROIS RÉUNIONS LES POINTS SUIVANTS :

- Lors de la réunion du 04 Avril 2014 le comité d'audit a examiné les comptes au 31 décembre 2013. Ensuite, les membres du comité ont entendu le rapport des deux commissaires aux comptes, Fidaroc Grant Thornton et Mazars qui ont certifié les comptes de la CIMR au 31 décembre 2013 sans réserve ;

- Lors de la réunion du 08 décembre 2014, le comité a examiné les activités d'audit interne, risk management et contrôle interne. A ce propos, il a noté avec satisfaction le niveau des réalisations présentées pour l'exercice 2014. Ensuite, le comité a validé les plans d'actions 2015 de ces activités et a soulevé des recommandations au conseil d'administration pour discussion ;

- Le comité du 03 Avril 2015, a examiné les comptes au 31 décembre 2014 et le rapport de commissariat aux comptes Fidaroc Grant Thornton et Mazars dans lequel les comptes de la CIMR au 31 décembre 2014 sont certifiés sans réserve. Egalement lors de cette réunion, il a été présenté le rapport final du cabinet Consilium sur l'audit du processus de paiement en flux tendu. Il s'agit d'une mission spéciale consistant à l'évaluation de la conformité, l'efficacité et la sécurité du nouveau processus de paiement des pensions en flux tendu. La conclusion de la mission figurant sur le rapport est que le nouveau processus comporte un niveau satisfaisant de sécurité aussi bien sur le plan fonctionnel que sur le plan technique avec une proposition de piste d'amélioration en vue de le rendre plus efficace.. Egalement le comité a examiné le rapport de la mission sur la sécurité et les tests d'intrusion, confiée au cabinet ISC-Technologies qui confirme que la CIMR dispose d'un niveau de sécurité global assez avancé. Ceci est dû en somme à l'état de conscience du personnel IT, supporté par le Top Management, dans la préservation de la sécurité du patrimoine informationnel de la CIMR. Ceci se reflète par la régularité des audits externes réalisés sur le sujet de sécurité, et qui ont permis de faire évoluer les dispositifs de sécurité à des niveaux suffisants. Consciente de l'importance des audits, la Direction Générale de la CIMR s'est engagée à traiter les recommandations proposées sur les différents rapports de missions.

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015

59

RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015, après avoir pris connaissance des rapports moral et financier, des comptes de l'exercice 2014 ainsi que du rapport des commissaires aux comptes au titre de l'exercice clos au 31/12/2014, les approuvent dans tous leurs termes et donnent quitus au Conseil d'Administration de sa gestion pour l'exercice 2014.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 15 des statuts, les approuvent et ratifient lesdites conventions.

TROISIÈME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015, après avoir pris connaissance des conclusions du Bilan Actuariel réalisé au titre de l'exercice 2014, décident sur proposition du Conseil d'Administration, de maintenir les paramètres techniques du régime pour l'exercice 2015, à leurs niveaux fixés par la réforme 2003.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015, donnent quitus entier et définitif pour sa gestion à Monsieur Mohamed FIKRAT représentant COSUMAR, et le remercient pour sa contribution aux travaux du Conseil d'Administration.

CINQUIÈME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015 reconduisent pour une période de quatre ans, les mandats d'Administrateurs de Messieurs :

- Driss BENHIMA représentant la RAM
- Abdelaziz ABARRO représentant MANAGEM
- Said AHMIDOUCH représentant la CNSS
- Mohamed El KETANI représentant OGM
- Abdelmajid TAZLAOUI représentant ONAPAR.

Leurs mandats expireront le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

SIXIÈME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015, ratifient la cooptation en qualité d'Administrateurs pour une période de quatre ans, décidée lors de la réunion du Conseil d'Administration le 19 décembre 2014, de Messieurs :

• Hassan OURIAGLI représentant la SNI

• Tarafa MAROUANE représentant SOMED

Leurs mandats expireront le jour de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.

SEPTIÈME RÉSOLUTION

Les délégués des membres adhérents présents ou représentés de la Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites, réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 21 mai 2015, après avoir constaté l'expiration du mandat des sociétés Fidaroc Grant Thornon, et Mazars Audit et Conseil, en qualité de commissaires aux comptes décident de renouveler leur mandat pour une durée de 3 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2017.

HUITIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original d'une expédition, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir les formalités prévues par la loi.

CIMR
LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

Agence Centrale Casablanca
Résidence Sara, Angle rue mohamed El Fidouzi
et rue des hôpitaux – Casablanca
Tél. : 05 20 46 08 15/16 • Fax : 05 22 99 01 85

Agence Agadir
Avenue Hassan II, Résidence Borj Dlalate. Agadir
Tél. : 05 25 07 02 70/71 • Fax : 05 28 84 47 01

Agence Fès
Arrondissement Agdal, boulevard des FAR
Résidence Houda - Fès
Tél. : 05 25 07 04 20/21 • Fax : 05 35 94 13 47

Agence Marrakech
Arrondissement Guéliz, boulevard Prince Moulay Abdellah,
Menara, 15. Yasmine Majorelle.
Tél. : 05 24 43 69 06 / 20 • Fax : 05 24 43 68 74

Agence Meknès
Rue Pasteur N°3, résidence Pasteur, 1er étage – Meknès
Tél. : 05 32 02 02 55/56 • Fax : 05 35 51 31 55

Agence Oujda
36, rue de Casablanca – Oujda
Tél. : 05 32 11 06 00 • Fax : 05 36 70 36 16

Agence Rabat
Avenue Hassan II, Imm. F 479, Résidence Ahssan Dar 2,
Agdal Riad - Rabat
Tél. : 05 30 10 21 60/61 • Fax : 05 37 23 07 99

Agence de Safi
Résidence Mimouna 4, 1er étage, quartier Jrifat - Safi
Tél. : 05 25 07 02 85/86

Agence Tanger
47, bd Mohammed V, Rés. Diamant vert
2ème étage, bureau 24
Tél. : 05 39 34 36 64 • Fax : 05 39 34 36 65

Agence Tétouan
Avenue Hassan II, Résidence de la Colombe, bloc A n°8,
1er étage - Tétouan
Tél. : 05 31 06 17 30/31

CIMR

LA RETRAITE DU SECTEUR PRIVÉ

RETRAITE BIEN PRÉPARÉE, AVENIR ASSURÉ !

Siège social
100, Boulevard Abdelmoumen - 20340 Casablanca
Tél. : 05 22 42 47 00 - Fax : 05 22 25 14 85
www.cimr.ma - www.cimrpro.ma